

Chronique archéologique 2014 = Archäologischer Fundbericht 2014

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **17 (2015)**

PDF erstellt am: **27.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bb: Barbara Bär; rb: Reto Blumer;
 gb: Gilles Bourgarel; pc: Philippe Cogné;
 ld: Luc Dafflon; pg: Pascal Grand; fl: Fa-
 bien Langenegger (OPAN); fmc: Fiona
 McCullough; mm: Michel Mauvilly;
 sm: Serge Menoud; jm: Jacques Mon-
 nier; lp: Laure Prétôt; rt: Rocco Tetta-
 manti; hv: Henri Vigneau

Chronique archéologique / Archäologischer Fundbericht 2014

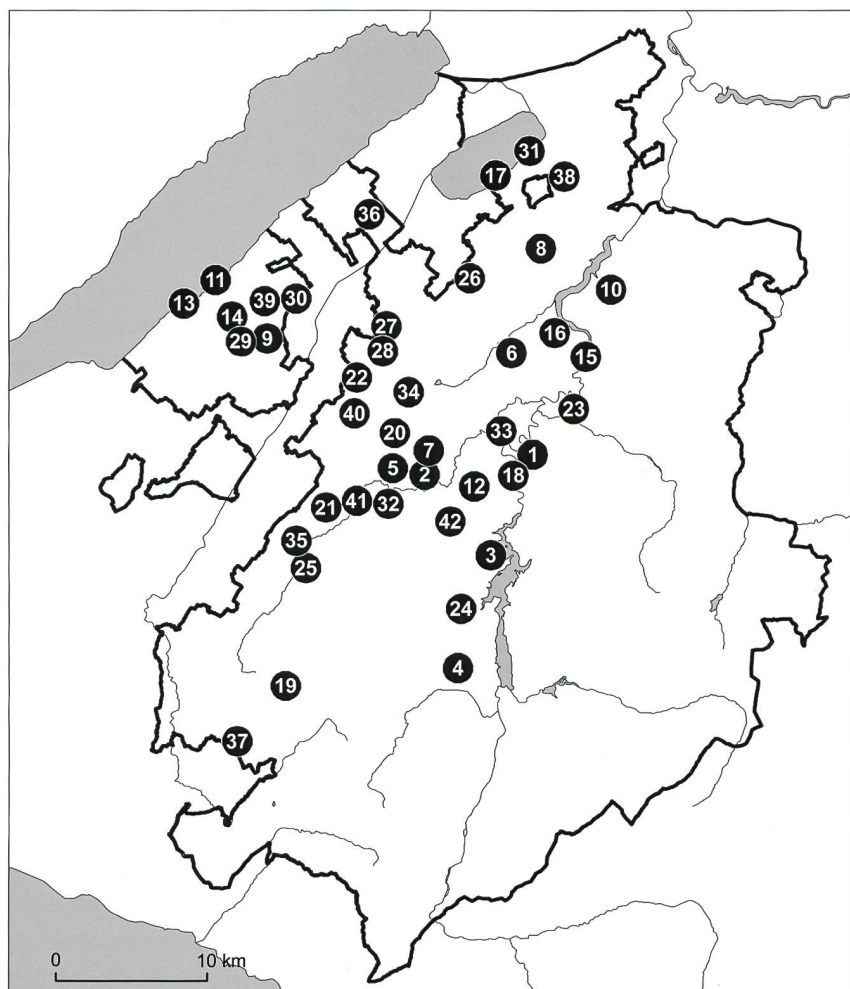


Fig. / Abb. 1 Carte du canton avec répartition des localités / Karte des Kantons mit Eintragung der Ortschaften

1 Arconciel Sous les Châteaux, abris 1 et 2 BR, MA

1185, env. 600 m (coordonnées exactes non précisées)

Fouille programmée

Date de l'intervention: juin-septembre 2014

Bibliographie: AAS 97, 2014, 204; CAF 16, 2014, 130-131; M. Mauvilly, «D'une ouverture

naturelle à une percée archéologique: la quête des abris en territoire fribourgeois», in: J. Bullinger – P. Crotti – C. Huguenin (dir.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, dit «Auguste», à l'occasion de son 65^e anniversaire (CAR 151)*, Lausanne 2014, 265-269.

Habitats

Durant l'été 2014, deux abris naturels tail-

lés dans des falaises de molasse et localisés sous les ruines médiévales du château d'Arconciel ont fait l'objet d'une opération qui visait à compléter les données récoltées lors de la campagne de sondages de 2013, notamment au sujet du cadre chrono-stratigraphique et du type de fréquentations. Elle poursuivait également un but formateur: une dizaine d'étudiants provenant des universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel ont en effet bénéficié d'un encadrement dans le cadre de leur stage de terrain.

Les fouilles ont confirmé dans les grandes lignes les résultats précédents, à savoir une occupation très affirmée de l'abri 2 à l'époque médiévale et à l'âge du Bronze final. Elles ont également révélé de fugaces vestiges mobiliers renvoyant à d'éventuelles fréquentations plus anciennes de cet abri (Bronze récent, Néolithique et Mésolithique), ce qui demande encore à être confirmé.

A la période médiévale, autour du XIV^e siècle après J.-C., une partie de cet abri a fait l'objet de terrassements conséquents sous la forme d'apports de sédiments comportant une série d'empierrements horizontaux (radiers?). L'ensemble de ces aménagements visaient manifestement à aplanir et à stabiliser le sol de l'abri qui devait être plutôt irrégulier et sujet à des glissements de terrain.

C'est également au sein de cet abri que les vestiges de l'âge du Bronze final, plus précisément du Ha B1-B3, sont les plus fréquents. Le mobilier de cette période, constitué principalement de tessons de céramique et de restes fauniques, mais également d'objets de parure (perle en verre et anneau en alliage cuivreux), a été observé sur plus de 1 m de hau-

teur. A la base des niveaux protohistoriques, plusieurs structures foyères ont également pu être documentées.

La présence de graines de céréales carbonisées, autant dans les niveaux médiévaux que dans ceux de l'âge du Bronze final mérite, également d'être signalée.

Si l'abri 1 a livré des témoins archéologiques nettement moins nombreux, il paraît toutefois avoir été aussi principalement fréquenté à la fin de l'âge du Bronze et au Moyen Age. Parmi les aménagements remarquables attribués à cette dernière période, une mention spéciale revient à une entaille rectiligne entamant la molasse sur une dizaine de centimètres de hauteur. L'hypothèse d'un cloisonnement ou d'un dispositif de porte barrant transversalement l'accès à l'abri est archéologiquement la plus recevable. (mm, bb)

2 Autigny La Crétausa BR

1205, 568 812 / 176 870 / 780 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 11.09.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

Le suivi fortuit de l'excavation d'un rural, implanté à mi-chemin entre les villages d'Autigny et de Cottens, a permis d'identifier un nouveau site de l'âge du Bronze localisé sur le flanc nord d'un petit vallon, quelques dizaines de mètres en amont d'un ru.

Situé entre 1,15 et 1,4 m de profondeur et surmontant directement la moraine remaniée, un horizon archéologique contenant des tessons de céramique et des nodules de terre cuite a pu être clairement identifié dans plusieurs des profils de l'excavation. Malgré l'état avancé des travaux de construction, plusieurs structures ont également été repérées et dégagées. Parmi ces dernières, nous mentionnons plus particulièrement:

- un empiècement subcirculaire de 1 m de diamètre environ, composé de galets de taille petite à moyenne, généralement entiers. La présence d'un nombre restreint de quelques petits tessons de céramique, de galets éclatés au feu et de paillettes de charbon de bois mérite également d'être soulignée;

- un probable calage de poteau constitué de galets de 15 à 20 cm de longueur;

- un alignement discontinu de galets entiers orienté nord-est/sud-ouest qui a pu être suivi sur 4,5 m de longueur et qui pourrait correspondre à un support de sablière basse.

Au vu des données qui ont été récoltées, il semble que cette excavation a touché une partie d'un habitat remontant à l'âge du Bronze dont l'extension demeure inconnue, dans l'état des recherches actuelles.

Cet habitat peut être chronologiquement calé, sur la base de datations radiocarbone qui ont été effectuées à l'Ångström Laboratory de l'université d'Uppsala (Ua 51487: 3175±32 BP et Ua 51488: 3490±32 BP), à l'âge du Bronze moyen et/ou ancien. (hv, mm)

3 Avry-devant-Pont La Fin PRO?, IND

1205, 573 273 / 170 349 / 730 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 12.11.2013-02.05.2014

Site nouveau

Habitat – établissement?

Une tranchée de gazoduc (fig. 2) a été creusée entre Gumefens et Avry-devant-Pont, sur le versant sud-ouest, relativement pentu, d'une proéminence qui domine aujourd'hui le lac artificiel de la Gruyère et surplombait jadis le lit de la Sarine.

Le suivi des travaux a permis de documenter, à Avry-devant-Pont/La Fin, plusieurs structures d'habitat de type fosse et trou de poteau, qui apparaissaient à environ 1,3 m de profondeur. Le premier trou de poteau, sans calage de pierres, avait une forme circulaire et mesurait 21 cm de diamètre; le second, avec calage de galets entiers (10 à 15 cm de long), contenait dans son remplissage de gros points de charbon. Ces structures étaient associées à une couche charbonneuse de 10 cm d'épaisseur environ dans laquelle on pouvait observer des nodules de terre cuite et un horizon discontinu de gros galets entiers (structure? calage de pente?). Aucun mobilier ne permet de dater ce niveau archéologique que l'on est tout de même tenté de rattacher à la Protohistoire. A noter que le relief actuel ne permet pas d'observer, à cet endroit, de terrasse ou de replat permettant d'accueillir un bâtiment. Une fosse qui renfermait de la faune semble quant à elle plus récente. (hv)

4 Bulle Rue de la Poterne MA, MOD

1225, 570 915 / 163 370 / 759 m

Fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: avril-octobre 2014

Bibliographie: R. Flückiger, *Mittelalterliche Gründungsstädte zwischen Freiburg und Greyerz*, FGb 63, 1984, 131-148; G. Bourgarel, «Bulle,



Fig. 2 Avry-devant-Pont/La Fin. La tranchée du gazoduc longeant l'autoroute



Fig. 3 Bulle/Rue de la Poterne. La fouille de 2014 avec: 1) le mur d'enceinte; 2) le mur de braie; 3) le mur de contrescarpe; 4) le fossé; 5) l'atelier de potier

Rue de la Poterne», CAF 10, 2008, 241; G. Bourgarel, «Bulle: origines et développement», in: D. Bugnon et al. (éd.), *Découvertes archéologiques en Gruyère. Quarante mille ans sous la terre*, Fribourg 2009, 100-101; G. Bourgarel, «Bulle – Poterne: au pied de l'église à petits pas», *as.* 37.2, 2014, 66-71; G. Bourgarel – R. Tettamanti, «De l'eau, des pieux et un mur d'enceinte: l'urbanisation de la Bulle médiévale», CAF 16, 2014, 104-109.

Fortification urbaine et artisanat

La campagne de fouille de 2013 avait permis de comprendre les travaux d'aménagement et d'urbanisation effectués dans la zone au pied de l'église. L'objectif des recherches de 2014 était de fouiller l'ensemble du secteur au nord du mur d'enceinte, de dégager une partie du fossé défensif de la ville médiévale et d'achever la fouille de l'important atelier de potier (surface fouillée environ 670 m²; fig. 3).

Jusqu'ici nous supposions que le deuxième mur de fortification (mur de braie) avait été construit bien après l'érection du mur d'enceinte. Sur la base des observations menées sur le terrain, il apparaît que les deux murs de fortification ainsi que la douve sont probablement contemporains.

Le mur d'enceinte, édifié avant 1318 et haut de 8-9 m, a été construit côté ville en tranchée de fondation en paliers avec un ressaut. Il a été certainement édifié en reprenant le tracé des anciens murs de façade des bâti-

ments du XIII^e siècle. Sa fondation reposait sur le terrain morainique. Au nord, au pied de l'enceinte, une couche liée à la construction du mur, composée de déchets de mortier et d'éclats de pierres, scellait un sédiment tourbeux naturel datant d'avant les travaux d'assainissement menés à partir de 1242.

Une fois le mur d'enceinte élevé, le chantier s'est poursuivi avec le creusement, dans le substrat naturel, du fossé défensif. Ce fossé présentait un pendage est/ouest, opposé à celui de la pente naturelle, s'approfondissant en direction de la «Porte Dessous» située à l'extrémité nord de la «Grande Rue». Il renforçait ainsi l'un des accès principaux de la ville. Les données archéologiques recueillies nous permettent d'affirmer que le fossé, d'à peine 6 m de largeur, se cantonnait, à cet endroit, entre le mur de braie et le mur de contrescarpe.

Le mur de braie (environ 4-5 m de haut), dont les fondations reposaient directement sur le fond du fossé, en constitue également la paroi méridionale. A la même époque, le mur de contrescarpe, qui servait à stabiliser la paroi nord du fossé, a été faiblement implanté dans le sédiment naturel; conservé sur trois voire quatre assises, il ne devait pas présenter une élévation beaucoup plus imposante.

Une fois ces ouvrages de fortification terminés, le fossé a été mis en eau: des séquences de sédiment organique qui alternent avec des

lentilles de sable témoignaient de la présence d'eau et du ruissellement qui devait se produire dans la douve.

A une époque encore indéterminée, le système défensif a perdu sa fonction; le fossé a alors été utilisé en tant que dépotoir comme l'attestent les nombreux déchets (os d'animaux, poutres et restes de bois) retrouvés au-dessus du remplissage naturel qui s'est accumulé au fil des ans. Suite à l'abandon du fossé, le mur de braie, qui est dépourvu de véritables fondations, n'a plus été entretenu et il a fini, vraisemblablement vers le début du XVII^e siècle, par verser, à moins qu'il n'ait été intentionnellement basculé, sur son flanc nord. Ses assises ont été retrouvées encore alignées mais posées de chant, ce qui prouve que ce mur est tombé en un bloc. Cette épaisse couche de pierres a probablement été laissée volontairement en place pour assécher la zone, très humide.

L'effondrement du mur de braie et la construction d'un muret de clôture, situé à une quinzaine de mètres de l'enceinte et érigé sûrement avant le milieu du XVIII^e siècle, ont marqué un changement d'affectation de cette parcelle: un atelier de potier, avec ses nombreuses fosses de décantation d'argile et son système de drainage, s'y est installé à partir de 1765. (rt, ld, pc)

5 Chénens Gazoduc PRO

1204, de 565 755 / 176 569 à 566 795 / 177 633 / 718 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 28.02-29.04.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

Les travaux de construction du gazoduc aux abords du village de Chénens ont fait l'objet d'un suivi archéologique.

- Au lieu-dit En Molleyres (566 506/177 405/718 m), la tranchée du gazoduc longeait, à l'est, une petite proéminence et elle a recoupé plusieurs structures de type fosse, trou de poteau et foyer qui apparaissaient directement sous l'humus. Ces structures étaient associées à une couche archéologique lessivée mesurant une quarantaine de centimètres

d'épaisseur, reconnue sur environ 50 m de longueur. Elle contenait de nombreux tessons de petites dimensions (âge du Bronze?), des galets fragmentés par le feu, des nodules de terre cuite et des points de charbon. Parmi les structures remarquables, on signalera la présence d'un grand foyer ovalaire de type «four polynésien» qui mesurait 1,7 x 1 x 0,4 m, rempli en grande partie de galets fragmentés par le feu (fig. 4); aucun lit de charbon ni rubéfaction des parois n'ont été observés, mais à la base du remplissage, les points de charbon, plus fréquents, étaient associés à des tessons de céramique. Un trou de poteau à calage de petits galets entiers et fragmentés par le feu mesurant 40 cm de diamètre pour 30 cm de profondeur mérite également d'être mentionné. L'observation de cette structure en coupe montrait clairement la présence d'un niveau d'occupation antérieur à son implantation, représenté par un horizon discontinu de galets fragmentés par le feu. Les différents niveaux d'apparition des structures semblent donc indiquer que celles-ci appartiennent à au moins deux phases d'occupation distinctes du site durant la Protohistoire.

- Au lieu-dit Sous Vigny (565 827 / 176 573 / env. 690 m), environ 1 km au nord-est, a également été observée une couche archéologique qui a livré cinq tessons de céramique datant vraisemblablement de l'âge du Bronze, dont un bord et une panse ornée d'un cordon digité. Ces éléments attestent peut-être la présence d'un habitat qui se situerait plus

en amont, dans l'actuel bois de Vigny. (hv, lp, fmc, pg)

6 Corminboeuf

La Côte

PRO, IND

1185, 573 724 / 184 015 / 650 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 02.12.2014

Site nouveau

Voie de communication et habitat – établissement?

Le suivi des travaux liés à la pose d'une canalisation d'eau à Corminboeuf a permis de repérer au lieu-dit La Côte, au pied du versant sud d'une proéminence, le radier d'une voie qui mesurait 4 m de largeur pour 25 cm d'épaisseur en moyenne. Cet empiérement horizontal et dense était visible sur le profil de la tranchée, à 1,6 m de profondeur. Il était composé de gros galets entiers d'origine morainique (20 à 30 cm en moyenne) qui formaient deux, voire trois assises. Documenté sur une trentaine de mètres de longueur et orienté nord-est/sud-ouest, ce radier n'était pas surmonté par l'habituelle couverture gravillonneuse correspondant à la bande de roulement. L'absence de mobilier dans le radier comme dans les épais colluvionnements qui le scellaient ne permet pas de proposer de datation. Les seules indications proviennent des cartes anciennes (carte Siegfried de 1945 notamment), qui signalaient le passage d'une voie mais 35 m plus au sud, plus près du fond du vallon.

Entre la base de la voie et le sommet du substrat morainique qui apparaissait à 2,8 m de profondeur, la documentation des profils a mis en évidence la présence d'au moins deux horizons archéologiques, clairement entrecoupés de phases de colluvionnements épaisses, plus claires, ne contenant aucun élément anthropique. Le niveau le plus ancien, un limon sableux gris-brun à petits points de charbon fréquents et micro-tessons protohistoriques, se développait au sommet du substrat morainique et mesurait 20 cm d'épaisseur. Le deuxième niveau, situé entre 2,1 et 2,3 m de profondeur, présentait les mêmes caractéristiques et renfermait de petits nodules de terre cuite, des points de charbon et des micro-tessons protohistoriques.

Tous ces éléments semblent indiquer la présence à proximité de deux occupations protohistoriques distinctes, très vraisemblablement situées sur les premières terrasses de la proéminence, en bordure d'un petit ru aujourd'hui partiellement canalisé. (hv)

7 Cottens

En Bouleyres

BR

1205, 568 860 / 178 568 / 720 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 05.09.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

Quelques mètres en aval d'un ancien cours d'eau aujourd'hui canalisé, des vestiges appartenant à un habitat de l'âge du Bronze ont été repérés à l'occasion d'un suivi de chantier impromptu. C'est en effet dans l'excavation d'un futur rural qu'un très net horizon archéologique a été observé. Se développant entre 0,9 et 1,3 m sous le niveau de circulation actuel, il a livré une belle série de tessons de céramique ainsi que de fréquents thermofracts et galets entiers qui doivent manifestement leur présence à une activité anthropique. Une partie de ce mobilier a été retrouvée en association avec différents types de structures (foyers, trous de poteau avec calage et éléments de calage de sablière basse).

Malgré l'état d'avancée des travaux et l'urgence ambiante, deux foyers presque jointifs ont été repérés et documentés (fig. 5). Ils se



Fig. 4 Chénens/En Molleyres. «Four polynésien» visible en coupe dans la tranchée du gazoduc



Fig. 5 Cottens/En Bouleyres. Deux foyers, témoins de la présence d'un habitat de l'âge du Bronze

matérialisaient dans un premier temps sous la forme d'une concentration de galets fragmentés au feu, associés à des tessons de céramique. Réparti sur une surface de 2 x 4 m environ, cet ensemble n'était pas sans évoquer une aire de rejet en bordure d'une habitation, ou un vaste foyer à remplissage dense de galets, de type «four polynésien». La poursuite de la fouille a montré qu'il s'agissait en fait de deux foyers en cuvette bien distincts. De forme ovale, leur diamètre oscillait entre 0,6 et 0,8 m et ils étaient encore conservés sur quelque 12 cm de profondeur.

Ces structures de combustion étaient accompagnées d'au minimum deux trous de poteau dotés d'un calage de galets entiers et fragmentés par le feu (diam. environ 30 cm), et d'une série de blocs et de dalles de molasse ou de schiste, manifestement des éléments d'architecture d'un probable bâtiment.

Sur la base du mobilier céramique qui a livré plusieurs éléments typo-chronologiques probants, cet horizon peut être attribué à l'âge du Bronze final au sens large. Cependant, le résultat de deux datations radiocarbone (Ua-51489: 3219±32 BP et Ua-51490: 3546±32 BP) vont dans le sens de fréquentations de ce site dès le Bronze ancien. Au vu des résultats accumulés lors de cette intervention, la présence d'un habitat, bien conservé, se développant hors de la zone touchée par les travaux, est une hypothèse archéologiquement recevable. (mm, hv)

**8 Courtaman
Brunnmatte
HMA?, MA?**

1185, 576 790 / 191 387 / 600 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 02.09.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

Le suivi des travaux pour la construction d'un creux à purin a permis de repérer, dans le profil sud de l'excavation, une grande fosse qui mesurait 3 m de largeur pour 1,05 m de profondeur (fig. 6). Cette structure, qui apparaissait 1,75 m sous le niveau de sol actuel, présentait un fond plat légèrement pentu et des parois dissymétriques. Si sa paroi orientale était assez nette et plutôt verticale, sa paroi occidentale était plus évasée. Le comblement de cette grande fosse était hétérogène et pouvait être subdivisé en trois phases de remplissage. Le comblement inférieur, d'une épaisseur de 25 cm, consistait en un limon sableux gris compact à taches d'oxydation rouille et renfermant des galets entiers assez fréquents ainsi qu'une scorie de fer. Le remplissage intermédiaire (30 cm d'épaisseur environ) était constitué d'un limon sableux légèrement argileux compact gris-brun à petits points de charbon fréquents; enfin, un limon sableux très charbonneux et localement rubéfié de 50 cm d'épaisseur formait le remplissage final.

Cette structure, qui a été observée en coupe seulement, s'apparente à un fond de cabane dont la fonction reste à ce jour indéterminée. Par comparaison, nous proposons de la dater provisoirement du Haut Moyen Age ou du Moyen Age. (hv)

**8 Courtaman
Graustein
NE?, PRO, R**

1185, 576 402 / 191 251 / 600 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 20.02-03.03.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

C'est sur le flanc sud-est du vallon du ruisseau de la Bibera aujourd'hui canalisé qu'a été découvert ce nouveau site. Les différentes excavations réalisées en vue de la construction d'immeubles ont permis d'observer plusieurs niveaux d'occupation.

En effet, la documentation de l'un des profils les mieux stratifiés (profil 1, haut de 3 m) a mis en évidence la présence d'au moins trois horizons archéologiques associés à du mobilier



Fig. 6 Courtaman/Brunnmatte. Vue en coupe d'un fond de cabane

et/ou à des structures. Ils étaient nettement entrecoupés d'épaisses phases de colluvionement plus claires et moins charbonneuses, mais contenant des galets fragmentés au feu et des tessons de céramique épars.

Le plus ancien niveau d'occupation, observé entre 2,8 et 2,6 m de profondeur, correspondait à un limon sableux gris, à coloration charbonneuse diffuse, dans lequel on a observé un horizon discontinu de galets parmi lesquels plusieurs étaient fragmentés par le feu et associés à de petits tessons de céramique protohistorique ou néolithique, en très mauvais état de conservation et imprélevables. A la base de la couche, on a remarqué la présence de dépressions creusées dans le substrat morainique sous-jacent, au comblement gris charbonneux plus intense que le sédiment encaissant.

Le deuxième niveau apparaissait entre 2,15 et 1,75 m de profondeur. Il consistait en un limon sableux légèrement argileux gris renfermant de petits points de charbon fréquents. Cette couche contenait, dans toute son épaisseur, des galets entiers et fragmentés par le feu épars associés à de petits tessons de céramique protohistorique.

Le troisième et dernier niveau était situé entre 1,55 et 1,2 m de profondeur. Cette couche

de limon gris à petits points de charbon fréquents ainsi que galets entiers et fragmentés par le feu épars, renfermait des petits éclats de tuiles romaines.

Le profil 2, localisé plus en aval, a également permis l'observation de ces trois horizons archéologiques. En effet, une structure composée de deux gros blocs entiers et juxtaposés de 50 et 60 cm de longueur, dont la fonction reste à ce jour indéterminée, a été mise en évidence dans la couche attribuée à l'époque romaine. Cette structure scellait un trou de poteau à calage de pierres verticales attribué au niveau d'occupation intermédiaire du site. A la base de ce même profil, un horizon dense de galets éclatés au feu reposant au sommet du substrat témoignait de la première occupation des lieux. (hv)

**9 Cugy et Montet
Gazoduc
PRO, R**

1184, de 555 637 / 185 442 à 558 428 / 185 192 / entre 468 et 500 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 23.01-01.04.2014

Sites nouveaux

Habitats – établissements

La pose d'un gazoduc long de 3,6 km entre

Cugy et Montet, dans la Broye fribourgeoise, a fait l'objet d'un suivi, car cet ouvrage, qui passait notamment au pied de trois collines et longeait un ancien marais, recoupait quatre périmètres archéologiques. Les nombreuses observations effectuées sur le tracé ont permis de découvrir pas moins de neuf nouveaux sites (fig. 7).

• Au lieu-dit Cugy/Le Saugy (558 329 / 185 281 / 470 m; voir fig. 7.a), au pied de la proéminence du même nom côté sud, des colluvions sablo-limoneuses de quelque 40 cm d'épaisseur contenaient plusieurs fragments de tuiles romaines (10 à 20 cm de longueur) ainsi qu'un petit tesson de même époque, à pâte orangée. Ces éléments semblent attester une occupation du sommet de la butte à cette période, d'autant plus que des vestiges d'un établissement romain avaient été mis au jour en 1980 quelque 300 m au nord-ouest, sur l'autre versant de la butte. Signalons aussi la présence de deux tessons de céramique protohistorique mêlés au matériel romain.

• Au lieu-dit Cugy/Le Verney 1 (558 108 / 185 392 / 460 m; voir fig. 7.b), au sud-ouest de la proéminence du Saugy, les colluvions qui mesuraient à cet endroit 1,5 m d'épaisseur contenaient quelques tessons de céramique et des galets fragmentés par le feu qui

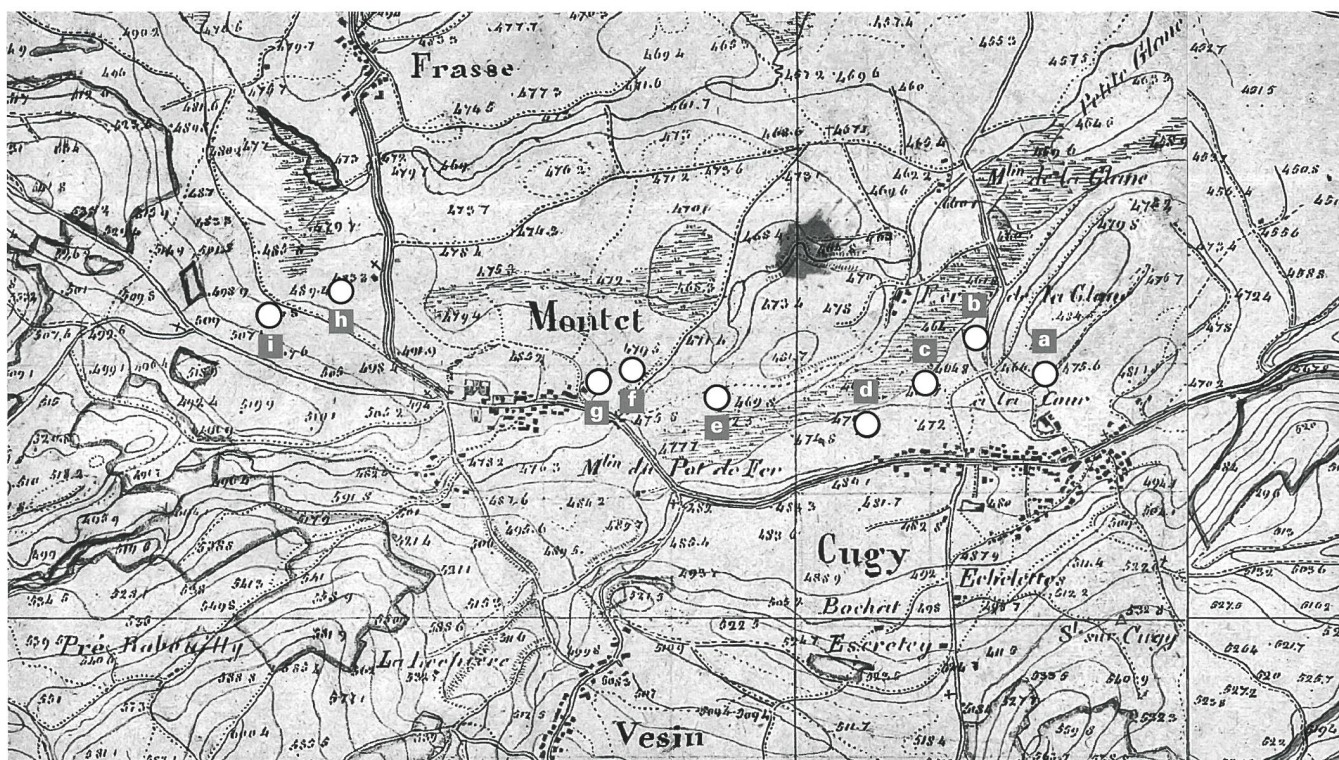


Fig. 7 Extrait de la carte A. Stryiński (1851) avec les sites archéologiques découverts sur le tracé du gazoduc entre Cugy et Montet © Etat de Fribourg

témoignaient d'une occupation des lieux à la Protohistoire. A 1,4 m de profondeur, la tranchée recoupait un chenal orienté nord-ouest/sud-est qui s'écoulait vers le nord-ouest en direction d'une grande dépression, un ancien marais de nos jours drainé et asséché. Ces quelques éléments associés à ceux du point précédent semblent indiquer que la butte du Saugy a vraisemblablement été occupée durant la Protohistoire également.

- A Cugy/Le Verney 2 (557 950 / 185 256 / 461 m; voir fig. 7.c), 210 m au sud-ouest du site précédent, le long de la bordure orientale de l'ancien marais, la tranchée a recoupé, entre 1,35 et 1,65 m de profondeur, une couche de limon brun-gris contenant des petits points de charbon, quelques tessons de céramique protohistorique ainsi que des galets fragmentés par le feu, épars à localement fréquents. Cette couche marquait, assez nettement, un niveau d'occupation protohistorique.

- A Cugy/Le Verney 3 (557 761 / 185 123 / 469 m; voir fig. 7.d), sur une terrasse étroite et allongée encore perceptible dans le relief actuel et surplombant cet ancien marais, les travaux ont recoupé, entre 1,3 et 1,6 m de profondeur, une couche de limon argileux gris légèrement oxydé (taches de couleur rouille). Le sédiment légèrement charbonneux contenait des galets fragmentés par le feu, des tessons protohistoriques et des petits nodules de terre cuite. Située à 220 m du précédent point, cette couche qui s'étirait sur 130 m de longueur semblait matérialiser un autre point d'occupation sur la rive sud-est de ce marais à la Protohistoire.

- Montet/Les Iles 1 (557 291 / 185 211 / 468 m; voir fig. 7.e), était situé 480 m à l'ouest du point précédent, entre l'ancien marais et le pied de la butte de Rudemont qui le surplombe. Les colluvions sablo-limoneuses beiges qui semblent provenir essentiellement de cette proéminence ont livré, entre 0,6 m et 1,6 m de profondeur et sur une longueur de 50 m environ, un fragment de tuile romaine, quelques galets fragmentés par le feu, deux tessons de céramique d'époque protohistorique ainsi qu'un galet retouché. Ce mobilier, qui était vraisemblablement en position secondaire, devait provenir d'occupations situées sur le versant sud de la butte.

- Au lieu-dit Montet/Les Iles 2 (557 019 / 185 388 / 470 m; voir fig. 7.f), soit à 320 m du point précédent, la tranchée du gazoduc, s'éloignant de l'ancien marais qui constituait le point bas de son tracé et bifurquant vers le village de Montet, a recoupé obliquement, à 1,2 m de profondeur, un empierrement qui mesurait 0,7 m de largeur et qui a été reconnu sur près de 2 m de longueur. Cette structure était constituée d'un seul niveau de pierres jointives, des gros galets entiers ou fragmentés par des chocs dont certains mesuraient jusqu'à 55 cm de longueur (en moyenne 25-30 cm). Aucune limite d'implantation (fosse ou tranchée) n'était visible en amont comme en aval, et les sédiments encaissants, homogènes, ne contenaient aucun élément qui permettrait de dater l'ensemble. Compte tenu de son organisation et de la rareté du matériel lithique dans les sédiments encaissants, l'origine anthropique de cet empierrement ne fait absolument aucun doute.

- A Montet / Les Iles 3 (556 909 / 185 257 / 475 m; voir fig. 7.g), les travaux du gazoduc ont ensuite permis de documenter, 170 m au sud-ouest du point précédent, la présence de structures d'habitat(s) apparaissant à faible profondeur, soit entre 0,3 et 0,5 m. Parmi elles, un trou de poteau (0,6 m de diamètre pour 0,7 m de profondeur) et, une dizaine de mètres plus en amont, une fosse de forme ovale (1 x 0,8 x 0,45 m), dont le remplissage, homogène, était constitué d'un limon gris charbonneux qui contenait quelques galets fragmentés par le feu, des petits tessons protohistoriques et des fragments de torchis.

Au même niveau d'apparition que cette fosse mais 1,2 m en aval, on a pu observer, sur une longueur de 2 m environ, un horizon de petits galets fragmentés par le feu associés à des fragments de torchis portant des empreintes de baguettes de clayonnage et à des petits tessons protohistoriques. Le sédiment interstitiel présentait, localement, des traces de rubéfaction. Tous ces éléments évoquent un foyer démantelé et une paroi brûlée. Enfin la présence, entre les diverses structures, de plusieurs petits fragments de tuiles romaines et d'un récipient en pierre ollaire mêlés à des tessons de céramique protohistorique pourrait s'expliquer par un phénomène d'érosion

et/ou de réduction de couches. Faute d'éléments de datation probants, le mobilier renvoie à une double occupation des lieux, protohistorique et romaine, au sens large.

- Montet/Champ de la Cure 1 (556 097 / 185 547 / 480 m; voir fig. 7.h) est situé à 860 m du point précédent, sur le flanc nord d'une éminence. Des colluvions sablo-limoneuses, observées entre 0,3 et 0,7 m de profondeur, renfermaient quelques petits tessons protohistoriques associés à de rares galets fragmentés, le tout dispersé sur une vingtaine de mètres de longueur. Bien que très ténus, ces éléments nous renseignent néanmoins sur la proximité d'un site protohistorique qui, a priori, devrait se situer en amont.

- Montet/Champ de la Cure 2 (555 867 / 185 473 / 490 m; voir fig. 7.i), à 240 m du point précédent sur le flanc nord de la même butte et dernier site du tracé, était matérialisé, entre 1,3 et 1,65 m de profondeur, par une couche de sable limoneux gris foncé et charbonneux, renfermant de nombreuses paillettes de charbon associées à des tessons protohistoriques et à quelques petits galets entiers et fragmentés par le feu. A la base de cette couche qui s'étirait sur une trentaine de mètres de longueur, un horizon graveleux relativement dense, contenant des galets entiers et fragmentés par le feu, a été documenté. Le caractère circonscrit et organique de cette couche ainsi que l'horizon graveleux mis en évidence à sa base rappellent le comblement d'une large dépression qui n'a pas pu être mise en évidence en coupe. (hv)

10 Düdingen Chänelmatt PRO

1185, 581 680 / 188 278 / 596 m

Bauüberwachung

Datum der Intervention: 30.04.2014

Neue Fundstelle

Unbestimmt

Die wegen der Errichtung einer neuen Häuserzeile in der Flur Chänelmatt erfolgte Erschließung der Parzelle gab Anlass zu Oberflächenprospektionen. Bei der Instandsetzung des Geländes kamen rund zwanzig Hitzesteine sowie eine prähistorische Keramikscherbe zum Vorschein.

In Anbetracht des Fehlens von Fundmaterial aus eindeutig jüngeren Epochen deuten diese Objekte auf eine Besiedlung des Areals in vorgeschichtlicher Zeit. Der Bau des nächsten Gebäudes dürfte weitere Hinweise zur Herkunft der Artefakte ergeben. (hv)

11 Estavayer-le-Lac Chemin des Marais BR

1184, 555 080 / 187 670 / 476 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: décembre 2014

Site nouveau

Habitat?

Lors du suivi des travaux d'un gazoduc posé à la périphérie sud de la ville d'Estavayer-le-Lac, une anomalie sédimentaire a été repérée dans le profil oriental de la tranchée. Elle se distinguait clairement du sédiment encaissant par sa coloration grisâtre et par la présence de tessons de céramique d'allure protohistorique. Afin de disposer de plus de données concernant la datation et l'interprétation de cette anomalie, option fut prise d'ouvrir une surface de 2,5 m² contiguë à la tranchée. La fouille fine de cette dernière a permis d'identifier une fosse de forme oblongue, mesurant 1,4 m de largeur. L'amoncellement des sédiments de la tranchée du gazoduc empêchant d'ouvrir une surface plus importante, la limite orientale de la structure n'a malheureusement pas pu être reconnue.

Cette fosse, dont le sommet coïncidait manifestement avec le niveau d'apparition des premiers tessons, soit vers 0,6 m de profondeur, et dont la base se situait à 1,2 m de profondeur, a livré un très abondant mobilier céramique (plusieurs centaines de tessons appartenant à des céramiques fines, moyennes et grossières). Les premiers éléments typochronologiques permettent d'attribuer ce matériel au Bronze final, sans qu'il soit pour l'instant possible d'affiner plus précisément ce calage chronologique. La fonction première de cette fosse qui, dans sa dernière utilisation, a clairement servi de dépotoir, demeure pour l'instant énigmatique.

Ce nouvel habitat s'inscrit dans un environnement archéologique très riche en sites de l'âge du Bronze, puisque dans un rayon de

1 km autour de ce point, pas moins de cinq occupations attribuées à l'âge du Bronze sont actuellement recensées. (mm, pg)

11 Estavayer-le-Lac Croix de Pierre LT

1184, 555 551 / 188 274 / 448 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 10.06.2014

Bibliographie: J.-L. Bois Aubert *et al.* (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000) (AF 22)*, Fribourg 2008, 244-247.

Site nouveau

Habitat – établissement

Un projet immobilier pour trois immeubles, au lieu-dit Croix de Pierre, a fait l'objet d'un suivi archéologique; des vestiges d'époque protohistorique, notamment, avaient en effet été mis au jour lors de la construction d'un giratoire en 1996. C'est dans les profils sud et est de l'excavation du deuxième immeuble que l'on a pu mettre en évidence la présence d'au moins deux structures associées à un niveau archéologique.

La couche, un limon légèrement argileux gris-brun à points de charbon fréquents et petits galets épars dans son tiers inférieur, parmi lesquels quelques éléments fragmentés par le feu, apparaissait directement sous l'humus et mesurait environ 0,3 m d'épaisseur. Elle coïncidait avec le niveau d'apparition de deux structures de type fossé, distantes l'une de l'autre d'une quinzaine de mètres.

Le premier fossé est relativement imposant, car il mesurait 3,2 m de largeur pour 0,8 m de profondeur. En coupe, sa forme était très évasée et son fond légèrement concave. La partie supérieure de son comblement, un limon argilo-sableux gris, contenait de petits points de charbon et quelques rares galets dont certains étaient fragmentés par le feu. Le comblement inférieur, de même couleur, était plutôt sablo-graveleux, plus fluide et aéré, ce qui suggère une dynamique d'écoulement plus importante. Il renfermait de nombreux galets entiers et fragmentés par le feu, ainsi que des tessons de céramique laténienne dont l'un orné d'un décor couvrant réalisé au peigne.

Le second fossé, moins large et moins profond que le précédent, mesurait 2 m de largeur pour 0,3 m de profondeur. Il était de forme plutôt évasée, avec des parois obliques ainsi qu'un fond plat. Son remplissage limoneux compact de couleur beige-gris, à points de charbon épars, contenait des galets d'origine morainique entiers et fragmentés par le feu (5 à 20 cm de longueur).

Ces deux fossés n'étant pas visibles dans les profils opposés de l'excavation – ils sont distants de 45 m –, leur orientation précise n'est pas connue; par contre, le pendage naturel du terrain, vers le nord, indique le sens probable de l'écoulement des eaux au sein de ces deux structures. (hv)

12 Farvagny-le-Petit Route de Fribourg 85-87 MOD

1205, 572 150 / 175 370 / 700 m

Sondages

Date de l'intervention: 06.10.2014

Site nouveau

Indéterminé

Plusieurs squelettes humains avaient été mis au jour entre 1970 et 1971 au lieu-dit Au Pré à Glannaz, dans le village de Farvagny-le-Petit. Suite à la mise à l'enquête d'un projet immobilier sur trois parcelles situées une cinquantaine de mètres au sud du périmètre archéologique défini, une campagne de sondages a été planifiée.

Cinq sondages ont été réalisés à l'emplacement des deux futurs bâtiments et du parking souterrain (surface sondée 1450 m²). Si aucun vestige funéraire n'a été mis au jour lors de ces travaux, l'un des sondages a livré un empièchement d'une dizaine de mètres de longueur sur une soixantaine de centimètres d'épaisseur. Affleurant directement sous la terre végétale, cet empièchement était constitué de galets, de fragments de tuiles ainsi que de quelques éléments de construction parmi lesquels un bloc de tuf équarri. Un tesson de céramique vernissée (XIX^e siècle) et des clous ont été retrouvés dans la structure.

Aucun bâtiment n'apparaissant sur les cartes historiques à cet emplacement, cet empièchement pourrait correspondre à une volonté de modifier la pente du terrain. (fmc)

13 Font Sous l'Epenex NE

1184, 553 330 / 188 230 / 430 m

Mesures de protection

Date de l'intervention: été 2014

Bibliographie: *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 50-52; *AAS* 96, 2013, 172; M. Mauvilly – J. Spielmann, «Opération de protection sur la station lacustre de Font/Sous l'Epenex», *CAF* 15, 2013, 110-113.

Habitat (station lacustre)

Cette importante station néolithique de la rive sud du lac de Neuchâtel a fait l'objet en 1992, 1999 et 2012 de mesures de protection (couverture de sacs en géotextile et pose de galets). L'érosion naturelle ainsi que les pillages portaient en effet très fortement atteinte à ce site qui présentait encore quelques niveaux archéologiques riches et bien conservés.

Suite à la continuation de la dégradation des sacs en géotextile et de leur effilochage, en particulier dans la partie médiane du site, le Service a décidé de protéger plus durablement le site en recouvrant l'intégralité de la zone riveraine de la station lacustre d'une couverture de galets oscillant entre 0,3 et 0,5 m d'épaisseur. Cette option avait l'avantage non seulement de redonner à ce secteur un caractère plus naturel et esthétique et de lutter contre l'érosion de la rive en renforçant drastiquement les berges, mais également d'éviter une colonisation de ce secteur, sensible, par les roseaux.

Dans le cadre de cette opération réalisée en partenariat avec la protection civile, le Service archéologique a répandu, sur un tronçon de 80 m le long de la berge, près de 160 m³ de galets, soit quelque 280 tonnes. Au niveau de la station, la couverture de galets a donc permis de gagner entre 10 et 12 m de terrain sur le lac, repoussant ainsi plus au large les méfaits du ressac. Afin d'éviter un surcreusement préjudiciable aux séquences archéologiques préservées du côté du lac, les galets ont été étalés en pente douce, obligeant les vagues à venir mourir doucement contre la nouvelle rive.

Nous espérons que ces mesures, aux coûts relativement limités, vont assurer une bonne protection du site pour plusieurs décennies.

Un suivi régulier est en tout cas d'ores et déjà prévu afin de s'en assurer. (mm)

14 Frasses Burichet PRO, R

1184, 556 690 / 186 340 / 470 m

Sondages

Date de l'intervention: 15.05.2014

Habitat?

Dans le cadre de la future construction d'un poulailler industriel, des sondages ont été réalisés dans l'emprise de l'édifice (200 m² au moins) qui se situe une soixantaine de mètres au sud d'un établissement romain, repéré en prospection pédestre en 1998.

Trois tranchées d'une longueur de 20 m ont été effectuées perpendiculairement au bâtiment, dont l'emprise en profondeur était en réalité assez minime. Dans le tiers ouest du futur édifice, une tranchée a révélé des traces anthropiques, matérialisées par deux structures (fossé et trou de poteau?) et un fragment de céramique protohistorique. A l'extrémité orientale, un sondage qui a été pratiqué à l'emplacement projeté d'une fumière a révélé la présence de plusieurs paléochenaux parcourant la pente, en bordure d'une vaste cuvette naturelle. Ces chenaux recelaient, outre un fragment de céramique protohistorique, plusieurs fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*) non roulés ainsi que des éléments fauniques, vraisemblablement à mettre en rapport avec le site romain situé en amont. (jm)

15 Fribourg Abri de la Maigrauge IND

1185, env. 600 m (coordonnées exactes non précisées)

Sondages (carottages)

Date de l'intervention: janvier 2014

Site nouveau

Habitat

Découvert durant l'automne 2013 par Yanick Bourqui et Ludovic Bender, cet abri a fait l'objet d'un relevé accompagné d'un premier diagnostic archéologique sous la forme d'une série de carottages à la tarière durant le mois de janvier 2014.

Localisé pratiquement au cœur de la ville de

Fribourg, à proximité de l'abbaye de la Maigrauge et du complexe conventuel de Montorge, ce site constitue l'un des plus beaux abris naturels du canton, non seulement par ses dimensions, mais également par sa morphologie. Orienté vers le sud-sud-ouest et bien ensoleillé, il offre en effet des possibilités de protection sur environ 150 m de longueur (près de 500 m² de surface protégée au sol). En outre, son accès est aisé et il se situe à moins d'une centaine de mètres du lit de la Sarine, qu'il domine d'une cinquantaine de mètres. L'ensemble de ces caractéristiques en fait un site sous abri des plus attractifs, pour les populations pré- et protohistoriques, comme pour celles des périodes plus récentes. Il est intéressant de signaler que l'abri est aussi accessible depuis le chemin de Lorette par un tunnel de forme ogivale creusé dans la molasse, probablement vers la fin du Moyen Age; la raison d'être de ce dernier demeure énigmatique.

Du fait de la présence de très fréquents blocs d'effondrement dans la partie septentrionale de l'abri, les carottages n'ont pu être réalisés que dans la partie centrale. Deux d'entre eux ont permis de mettre en évidence un remplissage d'au moins 2,5 m de hauteur et la présence d'horizons archéologiques manifestement continus entre 1 et 2,3 m de profondeur. Dans l'état actuel des recherches, il est impossible de caler chronologiquement ces vestiges, mais ils pourraient en partie appartenir à la période Mésolithique.

Un nouveau diagnostic, mais sous la forme de sondages manuels, serait seul à même de préciser la qualité des informations recueillies, de fournir les premiers éléments de datation fiables et d'apporter des éléments intéressants sur la dynamique de fréquentation de cet abri qui possède manifestement un potentiel archéologique très important. (mm, lp)

15 Fribourg Couvent des Cordeliers MA, MOD

1185, 578 800 / 184 670 / 586 m

Fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: mai-novembre 2014

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: les monuments religieux* II (MAH 41; canton

de Fribourg III), Bâle 1959, 69-76; S. Gasser, *Die Kathedralen von Lausanne und Genf und ihre Nachfolge. Früh- und hochgotische Architektur in der Westschweiz (1170-1350)*, (*Scrinium Friburgense* 17), Berlin 2004, 247-250; J. Bujard, «Le couvent des Cordeliers de Fribourg: 750 ans d'architecture franciscaine», *CAF* 9, 2007, 118-153; B. Pradervand, «Une œuvre gothique majeure à l'église des Cordeliers de Fribourg», *CAF* 13, 2011, 204-205.

Site culturel

Les transformations du couvent des Cordeliers de Fribourg et de ses jardins s'inscrivent dans un vaste programme de réhabilitation, qui a vu notamment la création d'un abri de protection des biens culturels destiné à la bibliothèque du couvent et à ses archives et qui devrait accueillir les panneaux des peintures murales de Hans Fries récemment restituées (voir «Actualités et activités», 130-135).

Fondé en 1256, l'actuel couvent résulte d'une reconstruction entre 1712 et 1725, à l'emplacement des galeries ouest et nord du cloître médiéval. Aucun élément des édifices antérieurs n'a pu y être observé. A l'ouest, la reconstruction du couvent a entraîné un profond remaniement du terrain destiné à l'implantation des caves actuelles, dont les maçonneries recèlent de nombreux remplois d'époque médiévale. Les travaux n'ont pas pu être suivis au nord, tout comme dans les étages de l'aile ouest, la Direction des travaux ayant négligé d'avertir les archéologues comme elle aurait dû le faire.

Dans le jardin, le Service archéologique a été contraint de mener une intervention d'urgence plutôt qu'une fouille préventive suite à la mise au jour, côté Sarine, du mur de l'ancienne aile orientale du couvent (fig. 8). Ce mur a pu être observé sur un peu plus de 23 m de longueur, et une tranchée de sondage perpendiculaire a permis de repérer les niveaux de sol à l'intérieur de l'ancien couvent. Il ne subsistait en revanche rien de la façade occidentale ni du mur-bahut du cloître qui supportait des arcades, ces dernières étant sommairement représentées sur les panoramas de Grégoire Sickinger (1582) et de Martin Martini (1606). Le mur oriental, une construction massive parementée de moellons de molasse verte côté



Fig. 8 Fribourg/Couvent des Cordeliers. Vestiges du mur est de l'aile orientale du couvent, dès 1256; à l'arrière-plan, l'église et le couvent de 1712-1725, surélevé en 1938

ouest, appartient manifestement aux premières étapes de construction du couvent (dès 1256), et il était probablement achevé ou en voie d'achèvement en 1281, à l'occasion de la tenue du grand chapitre des frères mineurs de la province de Haute-Allemagne à laquelle était attaché le couvent de Fribourg. Le bâtiment n'était alors doté que d'un seul niveau; ce n'est qu'à partir de l'achèvement de l'église au début du XIV^e siècle qu'il sera doté de deux étages sur rez-de-chaussée. Ce mur de façade, dont la base n'a pas été atteinte, se confondait avec le mur de soutènement côté Sarine. Le mur de soutènement actuel n'est pas antérieur à 1732/1733, car il est aligné sur la façade est du grenier de ville voisin (place Notre-Dame 14-16), qui a été reconstruite à cette date suite à un éboulement. La façade orientale de l'ancien couvent a subi une importante réfection, son parement côté Sarine a été entièrement repris, manifestement au XVI^e ou au XVII^e siècle au vu de la nature du mortier ainsi que de la présence de fragments de briques et de carreaux de sol. Simultanément à cette réfection, une porte a été percée côté Sarine dans le tiers nord du tronçon mis au jour. Les faibles portions de sol dégagées à l'intérieur de l'ancienne aile orientale n'ont pas permis d'en déterminer les subdivisions; tout au plus a-t-on pu observer les restes d'un dallage dans le tiers sud et un sol de carreaux de terre cuite au nord, manifestement lié aux travaux de réfection.

La partie de l'aile orientale observée n'est

manifestement pas celle qui s'est effondrée en 1723 car, bien que le parement côté Sarine soit mal conservé, le mur subsiste. Le panorama Sickinger montre au nord-est une autre construction de deux niveaux reliée à l'aile nord par une galerie dont il ne reste que l'escalier donnant accès au Grabensaal, dont une fenêtre porte la date de 1550. (gb)

15 Fribourg

Eglise Saint-Maurice

MA, MOD

1185, 579 240 / 183 745 / 537 m

Analyse d'élévations programmée

Date de l'intervention: octobre 2014

Bibliographie: M. Strub, *La Ville de Fribourg: les monuments religieux I* (MAH 36; *canton de Fribourg* II), Bâle 1956, 247-315; *AF*, *ChA* 1987/1988, 1990, 51-52; *AF*, *ChA* 1989-1992, 1993, 56-68; S. Gasser, *Die Kathedralen von Lausanne und Genf und ihre Nachfolge. Früh- und hochgotische Architektur in der Westschweiz (1170-1350)* (*Scrinium Friburgense* 17), Berlin 2004, 253-262 et 336-337; *AAS* 93, 2010, 271-272; D. Heinzlmann, «Ausgrabungen und Bauuntersuchungen im Freiburger Augustinerkloster», *CAF* 12, 2010, 108-125; *AAS* 94, 2011, 271-272; *CAF* 13, 2011, 235-236; *AAS* 95, 2012, 206; *CAF* 14, 2012, 165-166; D. Heinzlmann, «Sakramentstabenakel der Augustinerkirche in Freiburg», *CAF* 15, 2013, 94-103; *AAS* 97, 2014, 255; *CAF* 16, 2014, 136-137.

Site culturel



Fig. 9 Fribourg/Eglise Saint-Maurice. Détail du décor peint découvert au sud du chevet, XIV^e siècle

Le rafraîchissement de l'intérieur de l'église de l'ancien couvent des Augustins a offert au Service archéologique l'opportunité de réaliser des observations qui permettent de compléter les informations obtenues ces dernières années sur la chronologie de la construction grâce aux analyses des élévations extérieures. Alors que la consécration des autels en 1311 avait été interprétée comme marquant la fin de la construction, il est désormais clair que le chœur n'a pas été achevé avant 1325, mais au plus tard vers 1349, et la nef vers 1370.

Dans la nef, les sondages ont confirmé que les parois portaient les vestiges de décors peints du XIV^e au XVII^e siècle, ce qui a interdit tout complément de l'analyse des élévations.

Dans le chœur, la dépose du mobilier, particulièrement des portes et de leur chambranle marqueté de 1744, a donné accès aux rares portions de murs qui n'ont pas été touchées par les travaux de 1783. Il a ainsi été possible de constater que la porte donnant accès à la

sacristie sud était non seulement postérieure à la construction du mur sud du chœur, mais également au plus ancien décor peint conservé. Ce décor, de faux appareil à larges joints blancs sur fond gris, est rehaussé à l'est, en tout cas dans le chevet, d'une tenture simulée faisant état d'une alternance de bandes verticales rouge-rose et vertes rehaussées de rinceaux de feuillages; cette tenture, qui court à la base des murs jusqu'à la naissance des fenêtres, est surmontée d'au moins un médaillon polychrome portant le buste d'un ou d'une sainte, enserré dans un polylobe (fig. 9). Des observations minutieuses ont révélé l'extraordinaire qualité de cette peinture qui arbore des rehauts de feuilles d'étain ou d'argent. Des rehauts similaires sont présents sur le décor découvert en 2012 à la cathédrale Saint-Nicolas (mur oriental du bas-côté nord, derrière un autel baroque); datée de la première moitié du XIV^e siècle, cette peinture murale offre des analogies avec le décor de l'église Saint-Mau-

rice. Ce dernier, bien qu'il soit antérieur à la sacristie sud, datée de la seconde moitié du XV^e siècle, n'apporte guère de précision chronologique pour la datation des différentes étapes de construction; quoi qu'il en soit, il a probablement été réalisé avant l'achèvement de l'église, comme celui de Saint-Nicolas.

Au nord du chœur, ce sont des scènes illustrant la passion et la résurrection du Christ, portant la date de 1585, qui sont apparues, avec notamment le Christ ressuscité portant l'étendard de saint Maurice, qui jouxte une ancienne porte d'accès à l'annexe de la sacristie nord. (gb)

15 Fribourg
Place de l'Hôtel-de-Ville 2
MA, MOD

1185, 578 810 / 183 840 / 560 m

Sondages et suivi de chantier

Date de l'intervention: novembre 2013-janvier 2014

Bibliographie: M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics* (MAH 50; canton de Fribourg I), Bâle 1964, 252-299; G. Bourgarel, «La salle du XVI^e siècle. Observations archéologiques», *Patrimoine fribourgeois* 12, 2000, 6-11; CAF 2, 2000, 67; A. Lauper, «La ville de Fribourg en Nuithonie», in: SHAS (éd.), *Fribourg-Valais (Guide artistique de la Suisse 4b)*, Berne 2012, 20-21.

Habitat – établissement

Le projet de réaffectation du rez-de-chaussée et des deux niveaux de sous-sol de l'hôtel de ville a impliqué la réalisation d'études et de sondages préliminaires nécessaires à son élaboration d'une part, à l'analyse de la statique de l'ensemble de l'édifice qui présente des faiblesses à plusieurs endroits d'autre part. La majorité des faux plafonds créés à partir de 1937 ont été démontés pour laisser apparaître les structures porteuses, en particulier le solivage du rez, ce qui a permis d'effectuer des observations archéologiques. Pour compléter les données, un sondage a été réalisé dans l'une des pièces non excavées.

Le sondage ouvert au rez-de-chaussée a révélé les vestiges de maisons antérieures à l'hôtel de ville dont la construction a débuté en 1501, complétant ainsi les constats effectués en 1999 lors de la restauration de la salle du Grand Conseil. Au début du XVI^e siècle, le rang de maisons qui se dressait à l'emplacement de la future halle aux grains a été presque complètement détruit: le mur mitoyen oriental entre l'hôtel et la maison de ville en constitue l'un des rares vestiges avec les fondations côté place. Au sud, les murs ont été entièrement détruits pour permettre la création des deux niveaux de sous-sol. Côté place, les caves des maisons ont été remblayées avec les déchets de démolition et les matériaux extraits au sud. Ces remblais contiennent également de la céramique et des catelles qui, de ce fait, peuvent être datées grâce à un *terminus ante quem* précis, soit 1501, début de la construction de l'hôtel de ville.

Le relevé de la poutraison du rez-de-chaussée de même que les observations qui ont pu être effectuées sur les maçonneries montrent que l'étape réalisée par Guillian Aetterli comprenait bien les niveaux inférieurs et le rez-

de-chaussée érigés entre 1504 et 1506. Par contre, la poutraison du rez et son système porteur n'ont été mis en place que lors de l'étape suivante, soit vers 1510; cette information, que fournissent les résultats de l'analyse dendrochronologique (LRD99/R38659A) est confirmée par la présence, sur les piliers de molasse du rez, des mêmes marques de tâcherons que sur les maçonneries du premier étage. En conséquence, ceux-ci ont bien été réalisés par l'équipe de Hans Felder le Jeune, qui avait repris la direction des travaux dès le deuxième trimestre de 1506. L'observation de la poutraison montre clairement que les socles en molasse du poêle de la salle du Grand Conseil et de celui de la salle du Petit Conseil ont été dressés après la mise en place du solivage, probablement entre 1516 et 1517 – la commande et la livraison des poêles remontent à ces années –, car les solives ont été sciées aux emplacements voulus. D'après les marques lapidaires qu'ils présentent, ces socles ont également été réalisés par les artisans de l'équipe de H. Felder.

L'enlèvement des faux plafonds et les sondages pratiqués dans les doublages ont offert l'opportunité de se faire une idée précise de l'aspect initial du rez-de-chaussée avant qu'il ne soit subdivisé en 1937/1938 pour y créer des bureaux. Ce niveau, qui abritait en fait la halle aux grains, était en effet entièrement ouvert, l'espace n'étant rythmé que par les piliers de chêne ou de molasse disposés en trois rangées longitudinales: au sud, trois poteaux de chêne, au centre quatre piliers de molasse prenant appui sur le mur nord des caves, au nord enfin, trois poteaux de chêne. Malheureusement, la plupart de ces supports ont perdu leurs jous et bras de force, sciés pour céder la place aux cloisons de 1937, alors que leur base et certains éléments de décor ont été bûchés. De plus, quatre fenêtres ont alors été percées dans la façade sud, sur le modèle de celles du début du XVI^e siècle. (gb)

15 Fribourg

Rue des Chanoines 17

MA, MOD

1185, 579 050 / 183 930 / 580 m

Fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: juillet-août 2014

Bibliographie: P. de Zurich, «Rang extérieur de la rue des Chanoines», Notes dactylographiées conservées aux AEF comprenant l'inventaire des bâtiments du Bourg de même que la liste de leurs propriétaires du XIV^e au XVI^e siècle, [Fribourg s.d.], 28-46; M. Strub, *La ville de Fribourg: introduction, plan de la ville, fortifications, promenades, ponts, fontaines et édifices publics* (MAH 50; canton de Fribourg IV), Bâle 1964, 307-320; A. Lauper, «La ville de Fribourg en Nuithonie», in: SHAS (éd.), *Fribourg-Valais (Guide artistique de la Suisse 4b)*, Berne 2012, 30.

Habitat – établissement

La création d'un accès de secours entre la terrasse et les caves de la Chancellerie a offert l'occasion de mener les premières recherches archéologiques dans ce bâtiment important. La construction actuelle a été érigée de 1734 à 1737, agrandie vers l'est en 1841-1843 et une nouvelle fois dans la même direction en 1965-1967, à savoir celle du théâtre voisin qui occupait l'emplacement des abattoirs (rue des Chanoines 19) et y a été inclus.

L'emprise des travaux de 2014 concernait la partie orientale du bâtiment principal, qui recouvre deux des douze maisons médiévales qu'englobe l'actuelle Chancellerie – deux autres de ces maisons, situées dans la partie occidentale du bâtiment du XVIII^e siècle et qui n'ont rien à voir avec les vestiges observés cette année, constituaient la Chancellerie dès 1480-1483.

Les vestiges des deux bâtiments orientaux, subsistant au sous-sol de la Chancellerie, correspondent à des bâtiments de 3 à 4 m de largeur dans l'œuvre et 17 à 18 m de longueur, dimensions qui s'inscrivent très bien dans la norme des maisons médiévales du bourg de fondation, mais il n'est pas certain que ces constructions aient atteint cette profondeur dès la seconde moitié du XII^e siècle. La plus ancienne partie – le mur mitoyen entre ces deux maisons – n'est en effet pas antérieure au XIII^e siècle et les vestiges de leurs façades nord, visibles sur la terrasse, remontent manifestement à l'époque moderne, car leurs maçonneries contenaient des fragments de tuiles. Le mur mitoyen entre la maison la plus orientale et les anciens abattoirs est vraisemblablement le fruit d'une reconstruction du

XV^e siècle. Cette maison appartenait en 1409 à un boucher, ce qui paraît assez logique vu la proximité des abattoirs et des boucheries qui se trouvaient alors à l'emplacement de l'actuelle rue de la Poste. Pierre de Zurich la décrit comme étant en bois en 1460, ce qui ne correspond pas entièrement à la réalité, puisque l'un de ses murs mitoyens au moins était déjà en pierre à cette époque. Sa voisine à l'ouest appartenait à un boulanger en 1409, mais elle passa au moins en partie entre les mains d'un boucher de la famille Seyler à partir de 1476. Cette famille va acquérir progressivement tous les immeubles de la rangée entre les abattoirs et la Chancellerie dans le courant du XVI^e siècle, soit en entière propriété, soit en copropriété comme cela était fréquent dès le Moyen Age.

Lors de la construction de l'actuelle Chancellerie, de 1734 à 1737 pour rappel, la terrasse qui avait été créée côté Sarine s'étendait sur toute sa longueur actuelle, comme en témoignent les gravures du milieu du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, mais elle était moins haute. En 1841-1843, les deux maisons médiévales mentionnées plus haut ont été fortement transformées pour être raccordées à la Chancellerie mais, côté Sarine, une partie des anciennes caves a été comblée, préservant ainsi leurs vestiges. Dans la partie comblée,

seul un canal de ventilation assurant l'aération des caves subsistantes a été créé; il desservait directement l'escalier d'accès au sous-sol aménagé alors contre un nouveau mur de refend. Cet escalier n'est pas resté longtemps en service puisqu'il a été condamné durant le XIX^e siècle déjà, les maçonneries dressées à cet effet étant encore liées avec un mortier à la chaux. Enfin en 1965-1967, lors de la reconstruction de l'immeuble qui abritait autrefois le théâtre, de très lourdes transformations ont affecté également les sous-sols de la partie de 1841-1843, faisant disparaître la plupart des éléments antérieurs. (gb)

15 Fribourg Ruelle des Maçons 1 MA, MOD

1185, 578 740 / 183 960 / 603 m

Analyse de sauvetage

Date de l'intervention: juin 2014

Bibliographie: H. Gutzwiller, *Die Zünfte in Freiburg i. Ue. 1460-1650*, Freiburg 1949, 91-97; A. Lauper, «La ville de Fribourg en Nuithonie», in: SHAS (éd.), *Fribourg-Valais (Guide artistique de la Suisse 4b)*, Berne 2012, 59.

Habitat (maisons urbaines)

Longue d'un peu plus de 19 m, la façade sur rue de l'immeuble de la ruelle des Maçons 1 (fig. 10) englobe au moins deux maisons anté-

rieures, bien distinctes sur les panoramas de Grégoire Sickinger (1582) et de Martin Martini (1606) et toutes deux dotées de deux étages sur rez-de-chaussée. Celle qui est située en tête de rang, à l'ouest, abritait l'abbaye des maçons jusqu'en 1714; saint Théodule, patron de cette corporation, accueille d'ailleurs toujours le visiteur, mais cette statue des années 1470 n'a été placée ici que tardivement, car elle est située au-dessus de la porte d'entrée de la maison orientale qui jouxtait celle de la corporation.

La pose d'un échafaudage pour les travaux de restauration de la façade offrait l'opportunité d'observer les maçonneries de près, maçonneries qui avaient été mises à nu et jointoyées au ciment durant les années 1930 ou 1940. La dureté du ciment et les dégâts qu'aurait entraînés sa suppression ont fortement limité l'emprise des travaux et interdit une analyse du mur dans les règles de l'art. Toutefois, le relevé au pierre à pierre de la façade permet de distinguer trois phases principales de construction et de transformations.

La première phase comprend l'édification de deux maisons contiguës, sans qu'il soit possible de préciser laquelle a précédé l'autre. L'aspect des maçonneries fait remonter ces constructions au XV^e ou au XVI^e siècle: l'absence des percements d'origine, qui ont tous

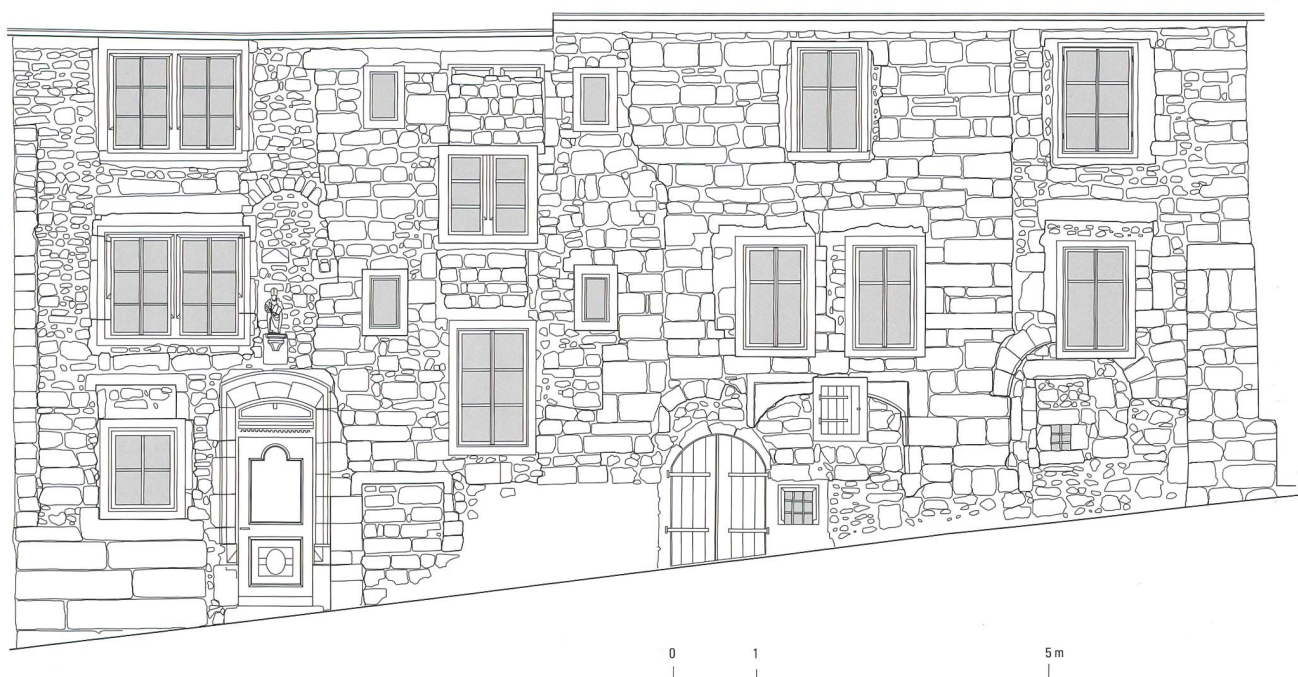


Fig. 10 Fribourg/Ruelle des Maçons 1. Pierre à pierre de la façade nord



Fig. 11 Fribourg/Stalden 6. Détail du décor peint (deuxième phase, XVII^e siècle) du premier étage côté Sarine: armes fantaisistes, à droite peut-être celles de la famille Kessler

été remplacés par de nouvelles ouvertures, mais sans changement de niveau notable, empêche d'être plus précis. L'extension à l'ouest sur les trois niveaux, qui remonte manifestement au XVI^e ou au XVII^e siècle, est restée limitée à 3,5 m de largeur. Cette partie de la maison était alors dotée d'une porte cochère, mais ses étages devaient être habitables à en juger par les fenêtres géminées qui y ont été percées. La partie orientale a, quant à elle, été construite ou reconstruite en pierre simultanément à l'extension occidentale ou peu après. Il est possible que cette partie du bâtiment ait été érigée à l'emplacement d'une ruelle qui séparait le rang de maisons de la ruelle des Maçons de celui de la rue Pierre-Aeby mais, sans une analyse de l'intérieur de la construction, cette question reste ouverte et les datations peu précises. Enfin, la plupart des encadrements de fenêtres ont été remplacés au XX^e siècle ou fortement modifiés. Ces travaux correspondent à une importante transformation de l'intérieur de l'immeuble. (gb)

15 Fribourg Stalden 6 MA, MOD

1185, 579 135 / 183 755 / 568 m

Analyse et fouille de sauvetage

Date de l'intervention: novembre 2011-octobre 2014

Habitat (maison urbaine)

La transformation de l'immeuble du Stalden 6 présentait l'occasion de documenter une maison modeste du quartier de l'Auge, sur le rang

ouest de l'axe reliant ce quartier au Bourg. En complément de l'analyse des maçonneries, le rez-de-chaussée oriental (côté rue) a pu faire l'objet d'une fouille et 41 échantillons ont été prélevés en vue de datations dendrochronologiques, dans les solives et la charpente (LRD13/R7006PR).

De 4 à 5 m de largeur et 18 m de profondeur dans l'œuvre, cette maison de deux étages sur rez-de-chaussée, partiellement excavée, offre la particularité d'avoir été creusée dans le substrat molassique qui constitue encore une partie des murs mitoyens. Au sud, le substrat s'élève jusqu'au sommet du premier étage et au nord, en amont, seulement jusqu'à mi-hauteur du rez-de-chaussée. La première phase de construction coïncide avec l'excavation du substrat molassique: la molasse alors extraite a été taillée en moellons qui ont été directement mis en œuvre. L'unique mur de moellons conservé est le mitoyen nord, qui a certainement été dressé d'emblée pour cette maison, vu la présence de niches aménagées dès l'origine. La maison présentait déjà ses dimensions actuelles et le même nombre de niveaux à l'est, soit deux étages sur rez côté rue, mais un étage de moins côté Sarine. Il ne subsiste rien des aménagements intérieurs et, faute d'indices de datation parlants, cette construction peut être située sans autres précisions entre le XIII^e et la première moitié du XIV^e siècle.

Suite à un incendie, la maison a été reconstruite et dès lors, il est possible de suivre son évolution sur les deux murs mitoyens. Cette

reconstruction se caractérise par la surélévation du faîte de la toiture pour en accentuer la pente, la hauteur des façades restant inchangée. Cette modification est à l'évidence liée à l'introduction d'une toiture de tuiles en lieu et place de tavillons, ce que confirme la présence de fragments de tuiles au sein des maçonneries. Cette reconstruction est donc postérieure à 1433, date à partir de laquelle les couvertures de tuiles sont devenues obligatoires à Fribourg.

Une nouvelle transformation importante s'est déroulée au XVI^e siècle. Les travaux ne se sont pas limités à une nouvelle surélévation du pignon, mais ont consisté en un réaménagement complet de l'intérieur. La maison présentait alors la classique subdivision tripartite qui est restée inchangée depuis: cage d'escalier et cuisine au centre, pièces habitables donnant sur les façades. La plupart des solivages existants remontent à cette période et pourront être datés par la dendrochronologie. Côté Sarine, le premier étage conserve sa poutraison moulurée, et sur le mur nord, ce sont les restes d'intéressants décors peints qui ont été mis en évidence (fig. 11); le plus ancien de ces trois décors, superposés, remonte au milieu, voire à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Après une nouvelle surélévation du pignon de la partie côté rue, au XVIII^e siècle probablement, la partie sur rue a été réaménagée et la façade reconstruite. Ces derniers travaux importants remontent à la première moitié du XIX^e siècle.

Une première terrasse a été créée au deuxième étage côté Sarine au début du XX^e siècle, une seconde au niveau des combles durant les années 1970, simultanément au remplacement des escaliers.

Enfin, les fouilles au rez-de-chaussée ont révélé une succession de foyers et une petite cavité aux parois de brique.

Ces installations attestent des activités artisanales dans la boutique jouxtant le couloir à l'époque moderne. (gb)

15 Fribourg Stalden 10 MOD

1185, 579 144 / 183 735 / 565 m

Analyse de sauvetage programmée

Date de l'intervention: juillet 2014

Bibliographie: H. Gutzwiller, *Die Zünfte in Freiburg i. Ue. 1460-1650*, Freiburg 1949, 99-100; H. Schöpfer, *Fribourg: arts et monuments*, Fribourg 1981, 28; A.-M. Flies, «Gusseiserne Ofenplatten des 16. Jahrhunderts im Kanton Freiburg», *FGb* 69, 1992, 87-162; *CAF* 1, 1999, 61.

Habitat (maison urbaine)

La transformation du premier étage de la maison située au Stalden 10 a permis d'approfondir nos connaissances sur cet immeuble qui abritait l'abbaye des cordonniers, signalée depuis 1411, une corporation importante à Fribourg par le nombre de ses membres, supérieur à celui de la corporation des tanneurs dont le siège se situait dans le même quartier. Le bâtiment actuel est le fruit d'une reconstruction de 1546 ou peu après, datée grâce aux analyses dendrochronologiques de la charpente. Ces travaux sont probablement à mettre en lien avec la correction de la pente et du tracé du Stalden en 1547.

Les observations faites au premier étage ont montré que la distribution intérieure n'avait pas subi de remaniement majeur depuis le XVI^e siècle. On y accède de l'extérieur par une porte percée au nord de la façade sur rue (est) et desservie par quelques marches, qui débouche sur un couloir longeant le mur mitoyen nord contre lequel est plaqué l'escalier d'accès au deuxième étage. Ce couloir assure également la distribution des pièces de l'étage: une grande salle à l'est côté rue,



Fig. 12 Fribourg/Stalden 10. La salle du premier étage datée vers 1546 après les transformations

au centre une cuisine dont l'âtre était plaqué à la cloison du couloir et, côté jardin, deux pièces. La cuisine et les pièces arrière étaient couvertes de poutres à solives simplement équarries, alors que la salle sur la rue a été dotée d'un plafond aux solives resserrées et aux entrevous constitués de madriers qui étaient disposés parallèlement aux poutres, elles-mêmes alignées sur les murs mitoyens (fig. 12). Ce solivage a été renforcé dès l'origine par un sommier richement mouluré; tous deux ont reçu plusieurs décors successifs, mal conservés. Il ne subsistait aucune trace de décor sur la cloison à pans de bois du couloir, par contre de maigres vestiges étaient conservés à l'ouest et au sud, autour d'un placard mural à fond évidé aménagé dans le mur mitoyen. A l'est de cette niche, une fenêtre murée est apparue; elle révèle que la façade de la maison voisine (Stalden 12) était située plus en retrait de la chaussée au XVI^e siècle et qu'elle était probablement alignée sur celle du Stalden 14, dont la façade actuelle date du milieu du XVI^e siècle. Tous ces aménagements remontent à la reconstruction de 1546. Il est probable que la grande salle servait alors de réfectoire, les réunions de l'abbaye des cordonniers devant se tenir au deuxième étage chauffé par un poêle en fonte dont deux taques sont conservées au Musée d'art et d'histoire; ce poêle devait être supporté par le massif de maçonnerie occupant l'angle nord-

ouest de la salle du premier étage, jouxtant le conduit de cheminée.

Par la suite, le sommier de la grande salle du premier a été renforcé par un poteau, simultanément à la pose d'une cloison de bois qui délimitait une sorte de sas d'entrée dans l'angle nord-est. Au même moment, le plafond de la salle a été peint en gris, les solives du sas en couleur crème et les entrevous en rose. Ces transformations remontent manifestement au XVIII^e siècle. Enfin, durant la première moitié du XIX^e siècle, la salle change radicalement de fonction avec la création, à la place du sas, d'une chambre avec une alcôve à l'ouest, la cuisine étant maintenue à son emplacement. C'est aussi à cette époque que la répartition des fenêtres sur rue a été modifiée, que des encadrements classiques ont remplacé ceux richement moulurés du XVI^e siècle et que la fenêtre jouxtant le placard a été obstruée. La création d'un logement en lieu et place de la salle va certainement de pair avec la disparition de la corporation au XIX^e siècle. (gb)

16 Granges-Paccot Route d'Agly 10-16 PRO, R, HMA

1165, 578 240 / 185 705 / 596 m

Fouille de sauvetage programmée

Date de l'intervention: février-mars 2014

Bibliographie: *CAF* 16, 2014, 143-144.

Habitat et artisanat

En 2014, un nouveau secteur a été exploré en aire ouverte, une quinzaine de mètres à l'est des zones fouillées en 2013, sur le tracé du raccordement de plusieurs conduites. Quelques 20 nouvelles structures sont venues s'ajouter à celles déjà connues. Il s'agit pour l'essentiel de trous de poteau et de fosses, qui peuvent atteindre jusqu'à 2 m de diamètre et dont la fonction reste le plus souvent indéterminée. Certaines de ces anomalies doivent correspondre à des formations naturelles de type chablis. L'organisation des structures demeure difficile à déchiffrer dans un secteur perturbé dans sa partie méridionale par des constructions modernes (ancien rural).

Dans un second temps, l'espace entre le secteur de 2014 et les secteurs de 2013 a fait l'objet d'un décapage de surface, afin de vérifier la présence de vestiges dans cette zo-

ne non menacée par les travaux. Quelque 20 nouvelles structures excavées ont été découvertes. Tout comme dans le secteur précédent, elles se présentent essentiellement sous la forme de trous de poteau et de fosses. Des prélèvements de charbon ont été effectués en vue d'une datation ¹⁴C.

Ces recherches complémentaires permettent de fixer une limite dans l'extension des structures excavées, au nord de laquelle on ne rencontre plus que quelques anomalies éparées. La campagne 2014 se caractérise par une extrême rareté dans le mobilier; on peut cependant citer la présence de quelques fragments de tuiles romaines très roulés et d'un tesson protohistorique dans une petite fosse à l'extrémité nord des surfaces explorées. (ld, jm)

16 Granges-Paccot

Route du Château

PRO, MA

1185, 578 337 / 185 418 / 596 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 08.04.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

Une zone de stockage pour les matériaux a été réalisée à la route des Châteaux à Granges-Paccot. C'est directement sous la couche humifère que sont apparues plusieurs structures d'habitat(s), dont cinq trous de poteau avec ou sans calage de galets, mesurant en moyenne 45 cm de diamètre, ainsi que deux grandes fosses de 60 cm et 350 cm de diamètre. Bien qu'elle n'ait pas été fouillée, la plus grande peut être assimilée à une fosse-dépotoir: la partie supérieure de son remplissage, hétérogène et charbonneux, contenait de nombreux fragments de terre rubéfiée, des tessons de céramique dont un fond de faïence et des fragments de tuiles. La présence d'un tesson de céramique à glaçure noire daterait cette structure du XIV^e/XV^e siècle. Aux abords de cette fosse, on a aussi remarqué la présence d'un tesson de céramique protohistorique, probablement de l'âge du Bronze. La zone, qui ne sera pas excavée dans l'immédiat, a été recouverte par un géotextile. Les prochains travaux sur cette parcelle devraient permettre de dater et de préciser la fonction de ces structures. (lp, hv)

17 Greng

Grengspitz

BR

1165, 573 360 / 196 815 / 428 m

Geplante Rettungsgrabung und Überwachung der Seeuferstationen

Datum der Intervention: März 2014

Bibliografie: Ch. Pugin – P. Corboud – A. Castella – G. Nogara, *Greng, étude préliminaire de la station de «Greng/Spitz», Rapport du GRAP* (Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève), [Genève 1997].

Seeufersiedlung

Mehrere unter Wasser und aus der Luft gemachte Beobachtungen haben in den letzten Jahren gezeigt, dass das nordwestlich des Grengspitzes, nicht weit vom Ufer und zwischen 1 bis 2 m unter der Wasseroberfläche liegende Pfahlfeld der spätbronzezeitlichen Ufersiedlung, einer schnellen Zerstörung ausgesetzt ist. Bereits im Jahre 1996 liess sich bei einer Inaugenscheinnahme durch die GRAP eine hohe Erosionsgefährdung in dieser Zone feststellen.

In der Folge wurde die Möglichkeit von oberflächlichen Schutzmassnahmen geprüft. Das Fehlen von Kulturschichten im seewärtigen Bereich der Fundstelle, die sehr grosse Fläche welche das Pfahlfeld einnimmt (im Bereich unter Wasser fast 7000 m²), sowie die Tatsache, dass die Pfähle teilweise nur wenig in den Boden eingetieft sind, in einigen Fällen aber weit über den heutigen Seegrund ragen, waren die Gründe, warum eine Schutzabdeckung aus Rollsteinen nicht in Betracht gezogen wurde.

Die Zugehörigkeit der Fundstelle zu den auf der UNESCO-Kulturerbeliste verzeichneten «Prähistorischen Pfahlbauten um die Alpen» verpflichtet uns dennoch realisierbare Konservierungsmassnahmen vorzunehmen. Da eine schützende Kiesauflage wie gesagt nicht in Frage kam, waren die primären Ziele der Intervention, die archäologische Substanz zu bewahren und möglichst viele Informationen über die unter Wasser liegende Zone der Fundstelle zu sammeln, bevor diese in naher Zukunft unwiederbringlich der Zerstörung anheimfallen wird.

Obgleich sich die Ausdehnung des Pfahlfeldes bereits 1996 eingrenzen liess, wurden

die einzelnen Pfähle bisher noch nicht exakt eingemessen. Die Grabungskampagne 2014 verfolgte dementsprechend zwei Anliegen: eine systematische Planaufnahme der sichtbaren Pfähle und die Bergung jener Hölzer, die durch erosive Kräfte bereits stark freigespült waren.

Im März 2014 hat die Tauchequipe des Amtes für Archäologie während zweier Wochen die genannten Rettungsmassnahmen in mehreren Sektoren auf einer insgesamt 3900 m² grossen Fläche am nordöstlichen Ende des Pfahlfeldes umgesetzt. Die sichtbaren Pfähle wurden markiert, kurz beschrieben und ihre Position mit Hilfe von DGPS eingemessen. Es wurde zudem von Hand überprüft, wie stark die Pfähle noch im Seegrund verankert sind; diejenigen unter ihnen, die bereits lose und von der Zerstörung durch Unterspülung bedroht waren, wurden herausgezogen, beschrieben und für eine Datierung beprobt.

Die auf diese Weise dokumentierte Fläche umfasst rund 1600 m², was etwas weniger als 25% des ganzen seewärtigen Areal der spätbronzezeitlichen Ufersiedlung ausmacht. Von den insgesamt 166 kartografierten Pfählen wurden 70 besonders gefährdete Exemplare geborgen. Es handelt sich hauptsächlich um Eichenhölzer mit Durchmessern zwischen 4,5 und 17 cm (im Durchschnitt 10 cm). In 48% der Fälle handelt es sich um Rundhölzer. Die Spältlinge und Hälblinge machen einen Anteil von 39% bzw. 9% aus und die im Querschnitt polygonalen Pfähle sind mit 4% vertreten. Der Neigungswinkel der entnommenen Pfähle schwankt zwischen 10 und 90 Grad (liegend). Aufgrund des vorherrschenden Westwindes zeigen die meisten Pfähle eine Ausrichtung nach Osten.

Die herausgezogenen Pfähle werden soweit möglich mit Hilfe der Dendrochronologie datiert. Die Dokumentation der Station soll zu Beginn des Jahres 2015 auf gleiche Weise fortgesetzt werden. (rb, mm, fl)

18 Illens

A Illens

MA

1205, 574 582 / 176 050 / 693 m

Sondages et suivi de chantier

Date de l'intervention: février-avril 2014

Bibliographie: N. Peissard, «Aux Granges d'Illens», *Annales fribourgeoises* 4, 1916, 1-6; AAS 97, 2014, 259; CAF 16, 2014, 145-146.

Habitat, site culturel et sépultures

Lors des fouilles préventives qui ont été réalisées durant l'année 2013 suite aux diagnostics archéologiques, il n'avait pas été possible, en raison de la présence de secteurs encore asphaltés, d'étendre les investigations à l'ensemble de la zone touchée par l'agrandissement d'un rural. Ce projet de construction se situe, pour rappel, à proximité immédiate des vestiges de la chapelle romane Saint-Nicolas et d'une série de sépultures documentées en 1915 et en 2013. Ce n'est donc qu'une fois le revêtement bitumeux enlevé que la poursuite des investigations archéologiques a pu avoir lieu, d'abord sous forme de sondages mécaniques complémentaires, puis d'un suivi minutieux des excavations. L'ouverture de la bordure nord-ouest de la zone fouillée en 2013 a permis de documenter la suite d'une partie des murs appartenant à d'anciennes phases de construction du rural, ainsi que des fosses modernes de démolition. En revanche, aucune nouvelle sépulture n'a été repérée au sein de cette zone. (mm, lp)

19 Le Crêt Sapaley R, IND

1224, de 561 294 / 162 352 à 560 426 / 162 705 / 900 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: avril-juillet 2014

Site nouveau

Hydraulique et indéterminé

Le suivi des travaux d'adduction d'eau qui longeait l'actuelle route cantonale Vaulruz – Le Crêt ont mis en évidence, au lieu-dit Sapaley dans la localité de Le Crêt, au nord d'une zone dépressionnaire marécageuse (560 933 / 162 431 / 900 m), la présence d'une couche de limon gris charbonneux, légèrement argileux, qui contenait de petits nodules de terre cuite et des éclats de tuiles romaines n'excédant pas 5 cm de longueur. En outre, un bloc de quartzite entier (50 cm de longueur) placé de chant était parfaitement scellé dans cette séquence qui mesurait une trentaine de centimètres d'épaisseur. La présence de cet élé-



Fig. 13 Le Crêt/Sapaley. Canalisation en bois recoupée par les travaux

ment atypique dans le contexte sédimentaire environnant, dépourvu de galets, et son association avec des fragments de tuiles romaines interpellait. Ce galet faisait-il partie d'une ancienne structure?

Une centaine de mètres plus loin, en direction de l'ouest (560 803 / 162 418 / 900 m; fig. 13), là où la tranchée bifurquait vers le nord en direction du sommet d'une proéminence, une canalisation d'eau en bois a été recoupée par les travaux à quelque 0,6 m de profondeur. Cette canalisation, fabriquée à partir de résineux, était orientée ouest-nord-ouest/est-sud-est. Elle était constituée de tronçons évidés (12 cm de diamètre externe et 6 cm de diamètre interne) d'environ 2,5 m de longueur qui étaient raccordés par des frettes en fer de 4,5 cm de largeur. Provenant vraisemblablement d'un captage, elle s'écoulait en direction de la zone dépressionnaire et de la couche enrichie d'éclats de tuiles. Seule une analyse radiocarbone permettrait de préciser la datation de cette canalisation en bois, car ce mode de fabrication et d'assemblage était déjà en vigueur à l'époque romaine et a perduré jusqu'au XIX^e siècle. (hv)

20 Lentigny et Prez-vers-Noréaz Gazoduc R, IND

1204, de 564 263 / 182 467 à 566 717 / 177 708 / entre 650 et 680 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: août-décembre 2014

Sites nouveaux

Habitat – établissement, voie de communication et indéterminé

La construction d'un gazoduc de 7,7 km de longueur entre Mannens-Grandsivaz et Chénens, passant par Prez-vers-Noréaz, Corserey et Lentigny, a fait l'objet d'un suivi archéologique conséquent. Quatre nouveaux sites ont ainsi été découverts sur les territoires de Prez-vers-Noréaz et de Lentigny (fig. 14).

- A Prez-vers-Noréaz/En Boulex (566 239 / 181 317 / 660 m; voir fig. 14.a), un empiérement a été recoupé par la tranchée. Visible dans les deux profils opposés de l'excavation, il apparaissait sous l'humus à 30 cm de profondeur et mesurait 5 m de largeur environ. Formé de plusieurs assises de galets morainiques calibrés (25 à 35 cm), il était conservé sur 40 cm d'épaisseur. L'absence de mobilier ne permet pas de proposer de datation pour cette structure qui s'apparente à une voie de communication.

- Au lieu-dit Lentigny/Le Saugy (566 115 / 179 515 / 680 m; voir fig. 14.b), le long de la

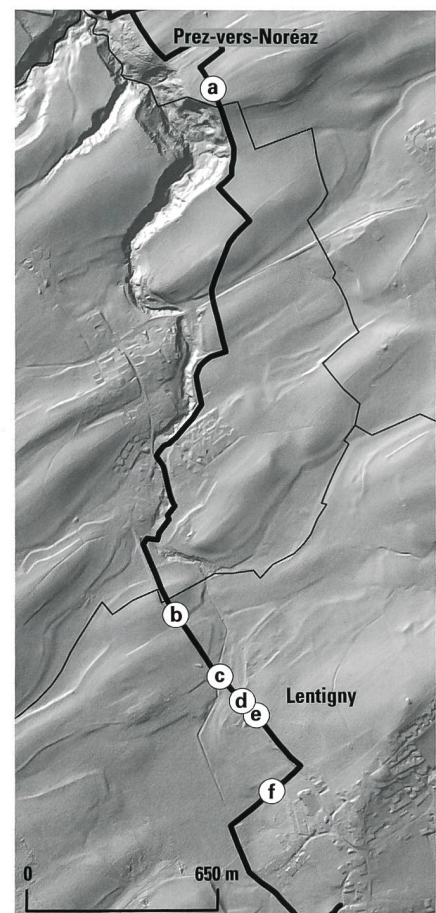


Fig. 14 Points de découverte entre Mannens-Grandsivaz et Chénens © swisstopo

route cantonale reliant Corserey et Lentigny, la tranchée du gazoduc a recoupé un ancien chenal qui s'écoulait vers le nord-est et dont la présence est marquée dans le relief actuel par une légère dépression. Entre 1,5 et 1,65 m de profondeur, l'une des phases de son remplissage, un limon gris argileux très charbonneux, contenait de petits points de terre cuite associés à deux galets fragmentés par le feu et à un petit tesson de céramique romaine à pâte orangée. La profondeur de ce chenal n'est pas connue, car sa base n'a pas été atteinte par la tranchée du gazoduc.

- Lentigny/Les Prilles 2 regroupe, toujours le long de cette route cantonale, trois points de découverte distants d'à peine 200 m. Ils sont situés dans un vaste périmètre archéologique englobant les ruines d'un établissement gallo-romain signalé au XIX^e siècle déjà et attesté notamment par des fragments de tuiles et de céramique, ainsi qu'une nécropole du Haut Moyen Age.

Au premier point (566 263 / 179 307 / 685 m; voir fig. 14.c), les travaux ont permis de docu-

par le feu, sans organisation particulière, nous a fait penser à une structure de type foyer ou structure de combustion très lessivée. En effet, le remplissage homogène correspondait à un limon sableux gris charbonneux diffus, contenant de petits nodules de terre cuite, des points de charbon épars et quelques éclats de tuiles; cependant, les nombreux galets d'un calibre assez homogène (8 à 15 cm) étaient disséminés dans toute l'épaisseur du remplissage et ne reposaient pas à la base de la structure. D'autre part, tant les parois que le fond de la fosse ne présentaient aucune trace de rubéfaction. La présence de fragments de céramique, d'un petit objet en bronze indéterminé ainsi que de deux esquilles d'ossements calcinés pourrait orienter nos recherches vers une structure à vocation funéraire.

Le second point (566 340 / 179 224 / 690 m; voir fig. 14.d), situé 110 m au sud-est du premier, consistait en une couche archéologique visible à 1,8 m de profondeur, à la base de la tranchée. Ce limon sableux gris-brun à petits points de charbon assez fréquents

Encore 70 m plus au sud-est (566 387 / 179 173 / 695 m; voir fig. 14.e), un empierrement continu visible sur 4 m de longueur a été mis au jour à 1 m de profondeur. Cette structure horizontale assez nettement délimitée mesurait 20 cm d'épaisseur. Elle était composée de gros galets entiers calibrés (10 à 25 cm de longueur) organisés de manière jointive sur deux assises; parmi eux, certains étaient en position verticale ou de chant. De part et d'autre de la structure, quelques galets entiers épars marquaient son niveau d'implantation. Aucun mobilier n'a pu être mis en relation avec cet empierrement qui s'apparente à un radier de voie et qui reposait, à cet endroit, au sommet du substrat morainique.

- Le tracé du gazoduc contourne le village de Lentigny par le sud-ouest, descendant vers le ruisseau de l'Arbogne qu'il longe sur près de 200 m. Avant de parvenir à la hauteur de ce cours d'eau, il recoupe une petite terrasse en bordure d'une zone dépressionnaire tourbeuse; deux empiernements y ont été documentés (Lentigny/Pré Neuf: 566 440 / 178 911 / 685 m; voir fig 14.f). Le premier, qui apparaissait à 0,85 m de profondeur, mesurait 4 m de longueur pour 0,2 m d'épaisseur; il était constitué d'une, voire deux assises de galets et de petits blocs morainiques entiers et jointifs. Le sédiment interstitiel correspondait à un limon argileux beige et compact. Aucun mobilier n'était associé à cette structure qui était perturbée par une fosse d'équarrissage moderne. Le deuxième empierrement, localisé une quinzaine de mètres en amont du premier, apparaissait à 1,1 m de profondeur. Il mesurait 3 m de longueur et présentait les mêmes caractéristiques que le précédent; quelques rares petits points et éclats de tuiles romaines lui étaient associés. Compte tenu de la pente naturelle du terrain, les deux structures horizontales étaient situées au même niveau. Cette observation conforte l'impression de terrasse aménagée. La tranchée qui a recoupé les deux empiernements était beaucoup trop étroite pour que l'on puisse voir une relation entre eux. Vu la topographie et la faible distance qui sépare ces structures, nous sommes davantage tentés de les interpréter comme des radiers de bâtiments plutôt que comme des radiers de voie. (hv, lp)



Fig. 15 Lentigny/Les Prilles 2, point 1. Structure romaine, avec nombreux éléments lithiques, fragments de tuile et nodules de terre cuite

menter une couche archéologique très localisée, attribuable à l'époque romaine d'après le matériel qu'elle contenait. L'élargissement de l'excavation a permis de reconnaître une structure en creux de plus de 4 m² qui mesurait 0,2 m de profondeur (fig. 15). D'emblée, la fréquence des éléments lithiques fragmentés

contenait quelques éclats de tuiles romaines auxquels s'ajoutaient des nodules de terre cuite. Contre le profil ouest de l'excavation, un groupe comptant plusieurs galets de gros calibre, parmi lesquels deux se trouvaient en position verticale, s'apparentait à un calage de poteau.

21 Lussy
Grands Champs
PRO

1204, 562 615 / 174 144 / 711 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 26.06.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

C'est dans le profil sud-est d'une excavation pour une villa que fut repérée une couche de limon grisâtre d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur qui apparaissait à 0,9 m de profondeur, à l'aspect charbonneux. Cet horizon contenait une dizaine de petits fragments de céramique protohistorique remontant, d'après leur apparence, à l'âge du Bronze probablement, ainsi que quelques galets fragmentés par le feu. Le nettoyage partiel du profil sud-ouest de l'excavation a permis de mettre en évidence une fosse à fond concave (90 cm de diamètre pour 90 cm de profondeur). Son comblement hétérogène a livré un fragment de céramique protohistorique. Le niveau d'apparition de cette structure, à l'interface avec la moraine sous-jacente, à 1,55 m de profondeur, ne laisse aucun doute sur sa datation protohistorique.

Quelques dizaines de mètres en amont, une terrasse orientée vers le sud-est et encadrée par deux ruisseaux semble tout à fait propice à l'installation d'un habitat au cours de la Protohistoire. (hv)

22 Mannens-Grandsivaz
Village
PRO, MA-MOD

1184, de 564 310 / 182 695 à 564 142 / 182 620 / 626 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 06-11.11.2014

Site nouveau

Voie de communication et fossé

Les travaux liés à l'installation des nouveaux réseaux d'eau et de gaz à Mannens-Grandsivaz ont recoupé deux grandes structures proches géographiquement (564 188 / 182 508 / 626 m).

La première est un empierrement d'environ 5 m de largeur pour 0,5 m d'épaisseur composé de quatre à cinq assises de gros galets entiers et calibrés (15 à 25 cm de longueur)

d'origine morainique. Cette structure, qui a pu être mise en évidence sur quelque 8 m de longueur, était visible dans les deux profils de l'excavation. Elle s'apparente à un radier de voie orientée nord-ouest/sud-est. En l'absence de mobilier, toute datation de cette voie, certainement pas antérieure au Moyen Age, reste illusoire.

Une quinzaine de mètres au nord, la tranchée a recoupé une deuxième structure (chenal) peut-être axée nord-ouest/sud-est. Si cette orientation était confirmée, la voie longerait donc cette dépression. Le chenal, qui apparaissait à environ 1 m de profondeur, présentait plusieurs phases de comblement plus ou moins organiques atteignant au total 1,5 m d'épaisseur. Il s'agissait de limons variant du gris au brun, de nature tourbeuse et renfermant de nombreux points de charbon, points de terre cuite et galets, ces derniers étant localement plus denses et parfois fragmentés par le feu. La voie pourrait être contemporaine d'une phase d'écoulement sans grande dynamique de comblement apparentement. Le chenal était cependant beaucoup plus ancien comme l'atteste, dans son comblement inférieur, la présence de galets fragmentés par le feu provenant probablement d'une fréquentation protohistorique.

D'après la topographie des lieux, le chenal s'écoulait dans un vallon naturel étroit, et la voie devait en longer la bordure occidentale. Hormis les galets fragmentés par le feu, les différentes phases de comblement n'ont livré aucun vestige qui aurait permis de proposer des datations et de comprendre la dynamique de remplissage du chenal.

Tout comme la voie, le chenal était scellé par un cailloutis dense dont le sédiment interstitiel correspondait à un limon brun peu compact. Ce remblai, que l'on peut qualifier de moderne, a de toute évidence servi à assainir la zone et à aplanir terrain. (hv)

23 Marly-le-Grand
Route du Chevalier 10
MA, MOD

1185, 578 660 / 180 450 / 620 m

Découverte fortuite

Date de l'intervention: 02.02.2014

Sépultures

Averti par un promeneur de la présence de squelettes dans une tranchée d'adduction à proximité de la cure, le Service archéologique est intervenu aussi vite que possible, mais la tranchée était déjà rebouchée. Les remblais, qui avaient été fraîchement remués, contenaient de nombreux ossements humains, de la céramique d'époque moderne et des fragments de torchis brûlés. Force est donc de constater que le cimetière de l'église Saints-Pierre-et-Paul s'étendait au-delà de son mur de clôture actuel à l'est, et même du chemin creux qui court entre le chevet de l'église et la cure. S'il a permis de préciser les contours du périmètre archéologique, ce constat n'apporte aucune précision quant aux origines de l'église que les sources écrites attestent au XII^e siècle déjà, mais qui est assurément plus ancienne, puisqu'elle est dédiée à saint Pierre et saint Paul. (gb)

24 Marsens
Le Perrevuet 2
PRO?, R?

1225, 571 360 / 166 900 / 626 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 21-26.02.2014

Bibliographie: ASSPA 87, 2004, 387; CAF 6, 2004, 228, avec bibliographie; AAS 91, 2008, 185; CAF 10, 2008, 249.

Indéterminé

Au vu de la proximité de vestiges archéologiques (agglomération gallo-romaine de Marsens, avec ses thermes situés à 130 m), la zone du Perrevuet, destinée à être aménagée en quartier résidentiel, avait fait l'objet de sondages en 2003 déjà, puis de fouilles en octobre 2007. Ces interventions avaient permis de repérer une voie antique ainsi qu'un gros empierrement interprété comme un cairn très arasé du Premier âge du Fer.

En 2014, la réalisation de ce quartier a donc fait l'objet d'un suivi archéologique. Le terrain, plat, était caractérisé par une faible couverture limoneuse (30 à 35 cm, y compris la couche d'humus) témoignant d'une érosion très importante liée aux travaux agricoles. Dans ce contexte, les structures étaient fortement arasées et seules les plus profondément implantées dans le substrat morainique avaient subsisté; le mobilier archéologique se

réduisait aux quelques éléments qui étaient parfois piégés dans ces dernières.

A ce jour, dix parcelles sont construites ou en cours de construction, et seules trois d'entre elles ont livré des indices ténus d'occupations anciennes. Sur la parcelle 454, à l'emplacement de la partie excavée de la villa, ont été documentées trois structures (deux trous de poteau de 0,25 m de diamètre et une grande fosse) qui apparaissaient directement sous la couche d'humus, au contact avec la moraine argilo-graveleuse compacte. Le remplissage de la fosse (3 m de longueur pour 1,35 m de profondeur) était constitué d'un limon sableux brun-gris qui contenait de très petits points de charbon, de rares fragments de céramique protohistorique remontant peut-être à l'âge du Bronze ainsi qu'une esquille d'ossement calciné. Le sommet du comblement correspondait à un limon sableux beige qui renfermait deux petits tessons de céramique romaine. Sur la parcelle 1261, une fosse qui mesurait 0,6 x 0,45 m a pu être documentée; son remplissage, un limon sableux gris-brun marqué de petits points de charbon épars, renfermait un galet fragmenté par le feu. Enfin, sur la parcelle adjacente (1260), deux tessons de céramique protohistorique ont été recueillis dans la couche qui se trouvait au contact de la moraine. Ni la position stratigraphique de ces différentes structures, ni le rare mobilier qu'elles ont livré – le matériel pourrait avoir été piégé accidentellement – ne permettent de les attribuer de manière certaine à l'une des occupations attestées sur le site. (hv)

25 Mézières **La Burita** **PRO, R**

1224, 560 973 / 169 528 / 766 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 30.04.2014

Bibliographie: *AF, ChA* 1989-1992, 1993, 100-101.

Site nouveau

Habitat – établissement?

C'est dans les profils d'une excavation pour une villa que fut repérée, entre 2,25 et 2,1 m de profondeur, une couche de limon argileux gris-beige charbonneux, renfermant de petits tessons de céramique protohistorique. Cette

couche était surmontée de plusieurs niveaux de colluvions épaisses, dont l'un, situé entre 2,1 et 1,8 m, correspondait à un limon argileux beige-gris qui contenait de nombreux petits points de charbon, des points de terre cuite et des petits fragments de tuiles romaines. Tous ces éléments semblent indiquer la proximité d'occupations à différentes périodes. L'extension du quartier de villas devrait, dans un futur proche, permettre de préciser la provenance du mobilier et l'extension de ce nouveau site, difficile à cerner même si, en 1878, un établissement gallo-romain avait été signalé 500 m au nord-ouest. (hv)

25 Mézières **Pontet** **LT**

1224, 560 781 / 169 136 / 766 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 30.04.2014

Site nouveau

Habitat – établissement

La parcelle qui est située sur le flanc nord-ouest d'une proéminence au lieu-dit Pontet à Mézières correspond aux premières terrasses dominant le bassin de la Glâne dont fait partie le ruisseau du Payet, situé à environ 100 m et s'écoulant vers le sud-ouest, en direction d'un grand marais qui était encore signalé sur la carte de Stryienski (1851).

A la base d'une excavation réalisée sur cette parcelle pour une villa, à 2,8 m de profondeur, une couche grise enrichie en points de charbon a attiré notre attention. Un petit sondage réalisé à la pelle carrée le long d'un profil a rapidement mis en évidence la présence d'une couche d'origine anthropique matérialisée par un horizon de galets, dont un fragmenté par le feu, auxquels étaient associés des tessons de céramique. Cet horizon archéologique d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur était scellé par des colluvions limoneuses importantes renfermant quelques petits fragments de céramique protohistorique.

Parmi les tessons associés au niveau archéologique en place, on signalera un fond de pot dont la texture de la pâte et l'aspect général renvoient à l'époque laténienne.

Dans la commune de Mézières, aucun site archéologique antérieur à l'établissement gallo-

romain découvert en 1878 et situé 800 m au nord n'était jusqu'à présent connu. (hv)

26 Misery **Pré du Château** **PRO**

1185, 571 754 / 189 020 / 580 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 18.06.2014

Site nouveau

Habitat – établissement?

Les travaux de viabilisation et de construction d'un immeuble sur le flanc sud d'une proéminence qui dominait une zone dépressionnaire jadis marécageuse ont permis de mettre en évidence les indices d'une occupation protohistorique des lieux.

En effet, la présence, dans les colluvions de pente, à une profondeur moyenne de 1,35 m, de plusieurs petits tessons de céramique datant très probablement de l'âge du Bronze, d'après leur aspect, ainsi que de galets fragmentés par le feu dans des sédiments enrichis, de manière éparse, de paillettes de charbon de bois et de petits nodules de terre cuite semble indiquer la proximité d'un établissement de l'âge du Bronze.

La partie excavée qui se situait dans la combe a permis d'observer une formation tourbeuse au centre de la dépression qui, après s'être naturellement comblée, a fait place au passage d'un chenal. Dans l'un de ses lits les plus profonds, situé 1,6 m sous le sol actuel, une phase de comblement dynamique très graveleuse renfermait également des petits tessons protohistoriques, des galets fragmentés par le feu et de la faune. (hv)

27 Montagny-la-Ville **Chetta** **ME**

1184, 565 760 / 186 350 / 500 m

Sondage

Date de l'intervention: 05-08.05.2014

Bibliographie: *CAF* 16, 2014, 146.

Habitat

Découvert en automne 2013, ce petit abri naturel taillé dans une falaise de molasse qui se développe dans un vallon ombragé a fait l'objet, au printemps 2014, d'une première exploration en profondeur sous la forme d'un son-

dage manuel de 2 x 1 m. Ce dernier a révélé les vestiges d'une brève fréquentation du site durant le Premier Mésoolithique (voir «Actualités et activités», 120-125). (lp, mm, sm)

28 Montagny-les-Monts

Pré-de-l'Étang

R, MA

1184, 566 000 / 184 440 / 555 m

Analyse programmée

Date de l'intervention: avril-juillet 2014

Bibliographie: H. Reiners, *Kanton Freiburg II (Die Burgen und Schlösser der Schweiz XIV)*, Basel 1937, 18-22; B. de Vevey, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg (ASHF XXIV)*, Fribourg 1978, 243-249; AF, ChA 1989-1992, 1993, 101-105; D. de Raemy, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon (CAR 98)*, Lausanne 2004, 110-113.

Site défensif

Depuis 1997, les ruines du château de Montagny-les-Monts ont fait l'objet d'un suivi régulier, grâce notamment à l'escalier installé alors au pied et dans la tour, qui permet d'observer l'évolution du monument. Tous les ans, à la fin de l'hiver, il fallait évacuer le limon de molasse accumulé à l'intérieur de la tour, accumulation trahissant la dégradation du parement interne due au ruissellement et au gel. A la base de la tour, au pied de l'escalier, plusieurs galets se détachaient du mur, qui présentait aussi des fissures verticales suite à la poussée des remblais accumulés dans le niveau inférieur du monument. Enfin, les tronçons de muraille attenants, qui n'avaient pas bénéficié d'opérations d'entretien, étaient fortement dégradés. Une nouvelle campagne de travaux s'imposait donc au maître de l'ouvrage, la Fondation Général Nicolas de Gady.

Les travaux de 2014 se sont concentrés sur les maçonneries. Le parement a été restitué sous la porte et la tour a été ceinturée par une bande en fibre de carbone. Simultanément, les deux tronçons d'enceinte épaulant la tour ont été débarrassés de leur végétation et consolidés (fig. 16). Enfin, le couronnement a été nettoyé et rejointoyé.

Si le but premier de ces travaux était la consolidation des vestiges du château de Mon-



Fig. 16 Montagny-les-Monts/Pré-de-l'Étang. Tronçon de l'enceinte du XII^e siècle au sud-est du donjon, après nettoyage

tagny, ceux-ci ont également permis de faire d'intéressants constats. L'enceinte est antérieure à la tour, y compris sa face plane, parementée de tuf sur ses deux côtés et en partie noyée dans la base de la tour. Cet élément rectiligne, qui a donné sa forme si particulière au donjon de Montagny, appartient manifestement à une construction antérieure, probablement une tour quadrangulaire. Cet ouvrage en tuf s'inscrit dans une phase de construction qui a aussi vu le dédoublement de la muraille primitive par un appareil de gros boulets relativement mince (moins de 1 m), mais dont la faiblesse était compensée par l'escarpement du site. Après avoir été dédoublée, la muraille a été surélevée lors de la construction de la tour dès 1277. La première enceinte remonte assurément au XII^e siècle, mais est-ce celle qui aurait été érigée par Conrad de Montagny lors de la création de la seigneurie en 1146, ou le site avait-il déjà été fortifié avant la subdivision de la seigneurie de Belp dont est issue la famille de Montagny? La question reste ouverte, et seules de grandes fouilles archéologiques pourraient fournir quelques éléments de réponse. Quant à la muraille, enserrait-elle déjà tout l'éperon ou seulement la butte sur laquelle se dresse la tour du dernier tiers du XIII^e siècle? Les prochains défrichements à venir permettront certainement de répondre à cette deuxième question.

Enfin, il faut signaler dans les maçonneries les plus anciennes la présence de matériaux de construction romains qui témoignent de la den-

sité de l'occupation de la région dès l'Antiquité: l'un des aqueducs desservant *Aventicum* passe au pied du château, sur le flanc oriental de la vallée de l'Arbogne, et la villa de Tours, dans laquelle a été érigée une église dès le Haut Moyen Age, se situe moins de 2,5 km au nord-ouest de Montagny-les-Monts. (gb)

29 Montet et Cugy

Gazoduc

PRO, R

1184, de 555 637 / 185 442 à 558 428 / 185 192 / entre 468 et 500 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 23.01-01.04.2014

Sites nouveaux

Habitats – établissements

Voir chronique Cugy et Montet.

30 Morens

Derrière la Cure

R

1184, 559 470 / 187 735 / 445 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: mai-juin 2014

Bibliographie: N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg 1941, 75; AF, ChA 1980-82, 1984, 72-78; CAF 11, 2009, 228.

Habitat?

La réfection des canalisations qui bordent les deux côtés de la piste de roulage nord de l'aérodrome de Payerne VD a offert au Service archéologique une chance unique d'effectuer

des observations dans cette zone d'ordinaire inaccessible, située entre différents secteurs riches en vestiges archéologiques: au nord-ouest, l'église dédiée à saint Ferréol et saint Ferjeux, à l'ouest, sur la rive gauche du canal de la Petite Glâne, des constructions antiques mises au jour en 1981 et 2008, enfin au nord-est, la découverte au début des années 1920 de poutres en chêne travaillées (vestiges d'un pont?). Ce dernier point de trouvaille, lié aux travaux de correction de la Petite Glâne au début du XX^e siècle, se trouve désormais sous la piste d'envol dont le prolongement, dans les années 1950, a nécessité le déplacement de l'ancien canal de la Petite Glâne vers le nord, en l'occurrence sur le tracé qu'on lui connaît actuellement.

Une soixantaine de points d'observation ont été réalisés dans les deux tranchées, d'une longueur d'environ 450 m, qui bordaient la piste de roulage. A leur extrémité sud-ouest, les tranchées n'ont révélé aucune trace anthropique sur les premiers 200 m, à l'exception des traces d'un ancien chemin qui menait peut-être à l'église de Morens, comme le suggèrent les cartes topographiques anciennes; dans cette zone, les séquences sablo-limoneuses, reposant localement sur des niveaux tourbeux ou sur le substrat argileux bleu-gris, sont à mettre en lien avec des zones humides et d'anciens cours d'eau. Un constat semblable peut être fait pour l'extrémité nord-est des tranchées surveillées.

L'occupation antique se caractérise par diverses constructions qui sont difficiles à interpréter. Il s'agit d'empierrements indéterminés ou de «radiers» liés au mortier, de restes de

murs maçonnés et de possibles éléments de calage, qui formaient trois à quatre concentrations de vestiges se répartissant à intervalles irréguliers (20 à 80 m) sur environ 200 m. Apparaissant entre 0,9 et 1,3 m sous la surface, ces vestiges étaient parfois associés à des horizons archéologiques recelant un rare mobilier: céramique (*terra sigillata* entre autres), tuiles, scories se répartissant dans un rayon de 150 m autour de l'église et évoquant les constructions dispersées d'une villa gallo-romaine à plan épars. Cette hypothèse reste cependant à vérifier, vu l'exiguïté des surfaces documentées. (hv, jm)

31 Murten Grenspitz MA

1165, 573 748 / 196 842 / 427,50 m

Geplante Prospektion und taucharchäologische Untersuchung

Datum der Intervention: März 2014

Neue Fundstelle

Einzelfunde

Während eines Luftschiff-Fluges konnte nahe der Grenspitze, jedoch noch auf dem Gemeindegebiet von Murten, ein grosses Objekt aus Holz beobachtet werden. Wie die folgende unterwasserarchäologische Untersuchung zeigte, handelt es sich um die Überreste eines Einbaums aus Weisstanne. Das Wrack wurde nur zu Dokumentationszwecken dem Wasser entnommen und danach wieder dem See übergeben. Gemäss der Radiokarbondatierung einer Holzprobe (Ua-48568: 1069±30 BP) wurde das Boot im 10. Jahrhundert n. Chr. angefertigt. Dieses Ergebnis wurde in der Fol-

ge durch die Dendrochronologie untermauert (siehe «Studien», 104-119). (mm, rb, fl)

31 Murten Lausannestrasse PRO?, MA?

1165, 575 172 / 197 348 / 453 m

Bauüberwachung

Datum der Intervention: 07.02.2014

Verkehrsweg und Siedlung?

In der Lausannestrasse konnte bei den gegenwärtig in Richtung Lausannetor verlaufenden Bauarbeiten zur Verlegung von Erdgasleitungen an einzelnen Stellen im ausgehobenen Leitungsgraben in einer Tiefe von 0,35 m das Pflaster einer älteren Strasse beobachtet werden. Dieses besteht aus einer Lage von 10 bis 15 cm grossen, hochkant gesetzten Bolensteine (Abb. 17), die auf sandig-kiesigen Flussablagerungen ruhen und vom Unterbau der heutigen Teerstrasse überdeckt werden. Es fanden sich keinerlei Hinweise auf die Datierung dieser Struktur, die ausschliesslich im Querschnitt und nur sehr lokal fassbar war.

Zwischen den zahlreichen Störungen, die unterhalb der modernen Strasse verlaufen und von der Erschliessung der Stadt zeugen, konnte vereinzelt eine unterbrochene «Schicht» aus braunem, leicht tonhaltigem Lehm festgestellt werden, die dicht mit Holzkohleflitter und kleinsten Partikeln von gebranntem Lehm durchsetzt war. Diese Schicht, von der nur noch geringe Reste erhalten sind, könnte mit einer prähistorischen Fundstelle in Bezug stehen, die unweit davon zum Vorschein kam (Murten/Murtenhof). (hv)

31 Murten Pra Zagan PRO, R?

1165, 576 366 / 197 621 / 469 m

Bauüberwachung

Datum der Intervention: 17.02.2014

Wasserinfrastruktur und Siedlung

Rund 800 m in östlicher Richtung vom Südufer des Murtensees entfernt liegt die Fundstelle von Murten/Pra Zagan auf den ersten Geländeterrassen, die sich rund 40 m über dem Seebecken erstrecken. Bei den Sondierungen, die im Jahre 2001 auf dieser grossen, in leichter Hanglage befindlichen Parzelle un-



Abb. 17 Murten/Lausannestrasse. Alte Strassenpflasterung unterhalb der modernen Strasse

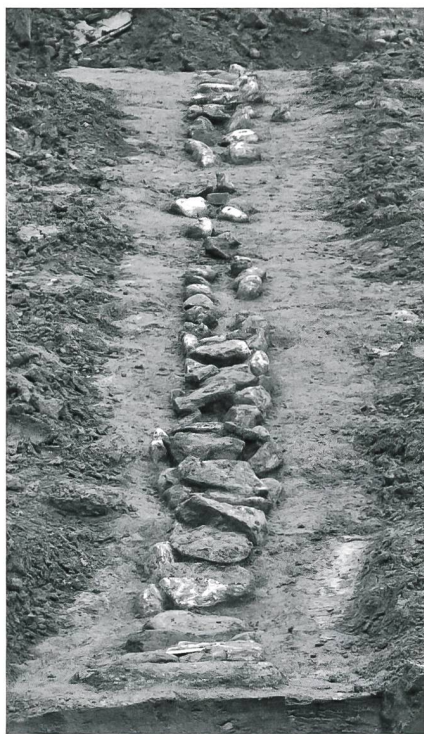


Abb. 18 Murten/Pra Zagan. Die freigelegte Drainage in der Aufsicht, gut erkennbar die Bruchstücke römischer Ziegel

ternommen wurden, kamen in einigen wenig mächtigen (ca. 60 cm), lehmigen Hangkolluvien prähistorische Keramikscherben, im Feuer geborstene Steine sowie kleine Bruchstücke römischer Ziegel zum Vorschein. In Anbetracht dieser positiven Resultate sowie der – wenn auch geringen – Wahrscheinlichkeit auf Siedlungsstrukturen zu stossen, wurde beschlossen, die bauliche Erweiterung dieses Einfamilienhausquartiers zu begleiten.

Während der im Jahre 2014 auf der Parzelle 9133 erfolgten Aushubarbeiten konnte eine Drainage (Abb. 18) beobachtet werden, die sich in einer Tiefe von 0,35 m unter dem aktuellen Bodenniveau zeigte. Die W-NW/O-SO ausgerichtete Struktur mass sowohl in der Breite wie auch in der Höhe 35 cm und konnte auf einer Länge von 20 m verfolgt werden. Sie bestand aus zwei parallel verlaufenden Reihen aus Moränengeröll. Die Steine waren zwischen 10 und 20 cm gross und sind hochkant bzw. subvertikal gesetzt worden. Die Abdeckung setzte sich aus bunt zusammengesetzten flach verlegten Bollensteinen bzw. Steinplatten moränischen Ursprungs, Bruchstücken von gelbem Jurakalkstein und römischen Ziegelfragmenten (*tegulae* und *imbrex*) zusammen. Zudem fand sich darin auch ein

Bruchstück einer Platte eines Ziegelpfeilers. Die Struktur wurde auf einer Länge von rund 10 m freigelegt, wobei ihr talseitiges Ende im West-Nordwesten gefasst werden konnte. An dieser Stelle bricht die Drainage abrupt ab, ohne dass es dafür einen erkennbaren Grund gibt.

Im Querschnitt stellt sich die Unterlage der Drainage als Horizont aus ganzen sowie aus hitzegeborstenen Bollensteinen (zwei Exemplare) dar, die direkt dem Moränenuntergrund aufliegen. Dieser Horizont könnte einer vorgeschichtlichen Besiedlungsphase entsprechen, die auch schon durch die bei den Sondiergrabungen zu Tage geförderten Scherben und Hitzesteine angezeigt wurde.

Zwar spricht nichts gegen eine Datierung der Drainage in die römische Epoche, doch kann nicht ausgeschlossen werden, dass der Bau zu einem späteren Zeitpunkt erfolgte und dafür Material aus einer römerzeitlichen Ruine wiederverwendet wurde. So befindet sich beispielsweise südöstlich der Fundstelle in nur rund 250 m Entfernung der römische Gutshof von Murten/Combette. (hv, lp)

32 Orsonnens

La Forge

R

1204, de 566 274 / 173 768 à 566 061 / 179 961 / 715 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 03-16.12.2014

Site nouveau

Indéterminé

Le suivi des travaux liés à la pose d'un gazoduc dans la commune d'Orsonnens a permis d'observer au lieu-dit La Forge, sur le profil de l'excavation, entre 1,1 et 1,2 m de profondeur, un empierrement (566 119 / 173 786 / 715 m) sans organisation apparente, constitué de galets morainiques entiers (5-30 cm) associés à de gros points de charbon, des brandons et un fragment de tuile romaine. Cet empierrement situé en amont d'un marais drainé, plus précisément sur sa bordure orientale, était composé de plusieurs niveaux de galets, mais son épaisseur n'est pas connue. De prime abord, il semble avoir eu pour vocation principale de combler ou d'assainir cette zone humide.

La tranchée qui traversait cette dépression a

également permis d'observer cette formation tourbeuse, brun-noir, peu évoluée et renfermant de gros fragments de bois et d'écorce peu ou pas décomposés. Sur le flanc nord de ce marais, dont le substrat morainique n'a par ailleurs jamais été atteint, ont été repérés à une centaine de mètres de la première observation, d'autres indices d'occupation des lieux, tels que des galets fragmentés par le feu et des éclats de tuile romaine. (hv)

33 Posieux

La Pala

IND

1205, 573 715 / 179 425 / 675 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 24.07.2014

Site nouveau

Voie de communication

Le suivi de l'installation d'un nouveau quartier de villas a permis de mettre en évidence, dans les tranchées liées à la mise en place des infrastructures, la présence d'un empierrement horizontal qui mesurait 2,5 m de largeur et que l'on interprète comme un radier de voie (fig. 19).

La structure, repérée dans deux excavations distantes de 65 m, apparaissait à 0,5 m de profondeur et était axée nord-est/sud-ouest. Elle était constituée de galets d'origine morainique calibrés (10-30 cm), organisés plus ou moins jointivement sur deux à trois niveaux. Ce radier reposait au sommet du substrat morainique. Quant au sédiment interstitiel, un limon brun compact à petits points de charbon assez fréquents, il ne se différenciat pas du sédiment sus-jacent. La structure n'a livré aucun élément mobilier qui aurait permis de la dater. (hv)

33 Posieux

Sapex

PRO

1205, de 573 655 / 178 788 à 573 607 / 179 004 / 680 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 18.09-15.10.2014

Site nouveau

Habitat – établissement?

Le suivi de l'excavation pour la pose du gazoduc qui remonte sur le flanc nord de la pré-

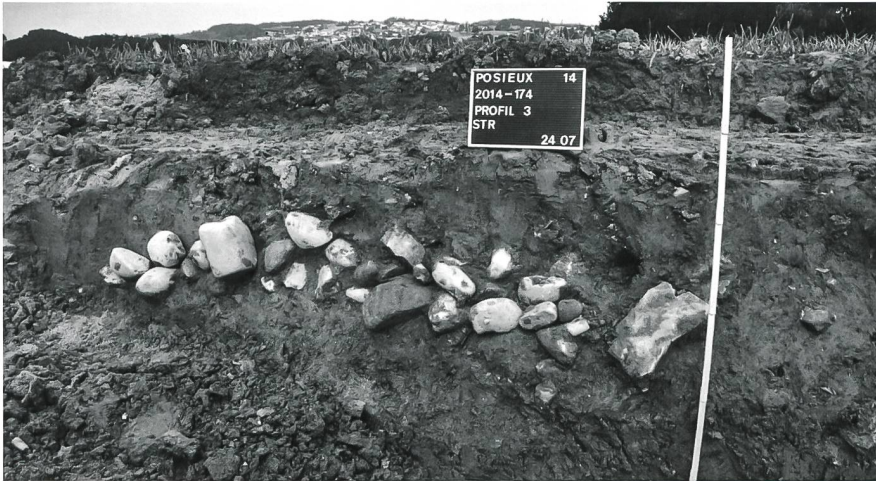


Fig. 19 Posieux/La Pala. Découverte d'une voie lors de l'aménagement d'un nouveau quartier

minence du Sapex a permis d'observer, à son point le plus bas (573 684 / 178 949 / 680 m) et sur environ 20 m de longueur, une couche de limon gris foncé charbonneux. Cet horizon, qui apparaissait à 1 m de profondeur et mesurait environ 0,2 m d'épaisseur, reposait au sommet du substrat morainique. Il renfermait quelques petits tessons de céramique datant probablement, d'après leur aspect, de l'âge du Bronze, de la faune et des galets fragmentés par le feu, dont un fragment de percuteur, vestiges attestant une occupation protohistorique des lieux à proximité immédiate. (hv)

34 Prez-vers-Noréaz et Lentigny

Gazoduc

R, IND

1204, de 564 263 / 182 467 à 566 717 / 177 708 / entre 650 et 680 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: août-décembre 2014

Sites nouveaux

Habitat – établissement, voie de communication et indéterminé

Voir chronique Lentigny et Prez-vers-Noréaz.

34 Prez-vers-Noréaz

Route des Chênes

IND

1205, 567 754 / 181 519 / 650 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 03.09.2014

Site nouveau

Habitat – établissement et voie de communication

C'est dans les profils sud et ouest de l'exca-

vation d'une villa que l'on a repéré deux structures en pierres.

La première consistait en un gros empierrement visible sur les profils sud et ouest de l'excavation, à 0,6 m de profondeur. Elle était constituée de galets et blocs entiers quasiment jointifs pouvant mesurer jusqu'à 50 cm de longueur. Sur le profil sud, qui était perpendiculaire à la pente naturelle du terrain, la structure était visible sur environ 3 m et horizontale, tandis que sur le profil ouest, elle était visible sur environ 7 m et présentait un pendage vers le nord marqué, toutefois moins important que celui du terrain actuel. L'épaisseur moyenne de cet empierrement, dont le

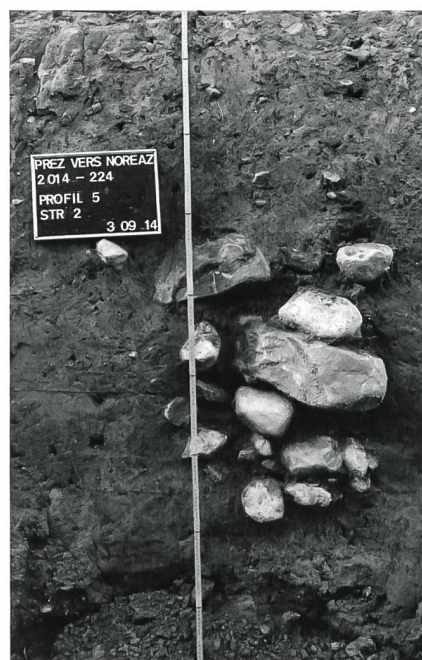


Fig. 20 Prez-vers-Noréaz/Route des Chênes. Concentration de pierres interprétée comme solin

sédiment interstitiel ne différait pas de l'encaissant, était d'environ 40 cm. En l'absence de mobilier, à l'exception d'une scorie de fer découverte à la base de la structure, il n'est pas possible de proposer de datation.

La seconde structure (fig. 20), visible dans le profil sud à une profondeur de 0,8 m, mesurait 50 cm de largeur pour 80 cm de profondeur et était constituée d'une concentration de galets entiers jointifs de tous calibres (10 à 50 cm de longueur). Bien qu'aucune limite de sédiment n'ait été observée, il s'agit vraisemblablement du comblement d'une tranchée dotée de parois verticales, à savoir une assise de fondation (solin). Dans ce cas également, en l'absence de mobilier, aucune datation ne peut être proposée.

Pour ce qui concerne l'interprétation de la première structure, on peut exclure l'hypothèse d'un radier d'assainissement pour une habitation en raison de son pendage, et ce malgré la présence à proximité d'un possible solin; on privilégiera ainsi l'hypothèse qu'il s'agit d'un radier de voie. (hv)

35 Romont

En Bouley

R

1204, de 559 307 / 170 327 à 559 524 / 171 093 / 725 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 17.09-23.10.2014

Site nouveau

Indéterminé

Le suivi des travaux de construction pour la pose d'un chauffage à distance au sud-ouest de la colline de Romont a permis d'attester la présence d'une couche archéologique située entre 1,5 m et 1,7 m de profondeur (559 540 / 170 490 / 725 m). Cette couche (fig. 21) renfermait des galets, parmi lesquels une forte proportion de fragmentés par le feu, associés à des fragments de tuiles romaines et à des gros points de charbon qui formaient un horizon remarquable visible sur une cinquantaine de mètres de longueur.

L'analyse stratigraphique du profil montre que cette couche est liée à une dépression tourbeuse, mais rien ne laissait présager la présence de cette zone humide, scellée par des colluvions importantes ayant remodelé le pay-



Fig. 21 Romont/En Bouley. Couche archéologique avec fragments de tuiles romaines et points de charbon

sage. Toutefois, une légère dépression longiligne, à peine perceptible dans le relief actuel, semble trahir le passage d'un ancien chenal qui pourrait être à l'origine de ces formations tourbeuses, mais la profondeur et l'étendue restreintes des excavations ne permettent pas de confirmer cette hypothèse. (hv)

36 Saint-Aubin Sous-Pendu IND

1184, 565 590 / 193 780 / 450 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 22.01.2014

Bibliographie: CAF 13, 2011, 248.

Site nouveau

Indéterminé

Une surveillance des travaux dans le quartier

de villas qui se construit à Saint-Aubin/Sous-Pendu a été mise sur pied suite à la découverte, lors de la construction d'une route en 1998 et d'une maison en 2010, de fragments d'*imbrices* et de *tegulae*. C'est dans l'angle sud d'une excavation effectuée à 140 m des tuiles romaines mises au jour en 2010 qu'ont été observées deux fosses distantes de 1,5 m qui apparaissaient au même niveau, soit 0,6 m sous le sol actuel.

La première, de forme ovale, mesurait 1,2 x 0,8 m pour 0,35 m de profondeur; elle était signalée à son niveau d'apparition par de gros galets morainiques (20 à 40 cm de longueur) dont certains se trouvaient en position verticale et/ou de chant. En coupe, elle avait une forme concave. Le sédiment de remplissage de la structure était un limon beige-brun ho-

mogène et compact qui contenait de petits fragments de tuiles romaines et des points de charbon épars, alors que le sédiment encaissant, stérile, était constitué à cet endroit de sables molassiques sans galet morainique.

La seconde fosse documentée (fig. 22), plus grande et approximativement quadrangulaire, mesurait 3,5 x 1,5 m pour 0,85 m de profondeur. En coupe, elle présentait une forme atypique en V: sa paroi sud-est était évasée (45°), alors que sa paroi nord-ouest était verticale sur sa partie supérieure puis oblique jusqu'à la base de la fosse. Le remplissage de la structure, hétérogène, correspondait à des dépôts obliques de sables molassiques plus ou moins compacts et oxydés. Un dépôt argileux sous la forme d'un liseré jaune semblait tapisser les parois de la fosse.

Si la première structure s'apparente à un calage de poteau, la seconde interpelle de par sa forme et son comblement. Était-elle liée à une activité d'extraction de matériaux? Ou le liseré argileux servait-il à l'étanchéifier et, si oui, dans quel but? Aucun élément, enfin, ne permet de proposer une datation précise pour ces deux structures. (hv)

37 Saint-Martin La Perrausa R, IND

1224, 556 143 / 158 742 / 833 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 01.07.2014

Site nouveau

Voie de communication

Les travaux d'adduction d'eau réalisés en bordure de route entre les villages de Saint-Martin et de Besencens ont permis de repérer un empierrement correspondant à un radier de voie (fig. 23). La structure, qui apparaissait entre 0,75 m et 0,9 m de profondeur, a pu être observée sur une longueur de 6 m environ. Le radier, sans aucun lien avec le soubassement de la route actuelle, était constitué de galets calibrés d'origine morainique et de petites dalles de molasse (5 à 25 cm); il avait une épaisseur assez régulière de 15 à 20 cm.

Cette voie n'a pu être observée qu'en un seul point dans la tranchée de la canalisation – parallèle à la route actuelle –, car cette dernière s'est quelque peu écartée du tracé originel.



Fig. 22 Saint-Aubin/Sous-Pendu. Vue en coupe de la seconde fosse mise au jour



Fig. 23 Saint-Martin/La Perrausa. Ancienne voie mise au jour lors de travaux d'adduction d'eau

La présence dans le radier de petits fragments de tuiles dont un morceau d'*imbrex* interpelle quant à l'origine de cette voie qui est signalée sur les cartes du milieu du XIX^e siècle (cartes Stryiński et Siegfried). (hv)

38 Salvenach Wattacher PRO

1165, 578 250 / 195 415 / 575 m

Bauüberwachung

Datum der Entdeckung: 22.05.2014

Neue Fundstelle

Siedlung

Beim Bau von zwei kleinen Mietshäusern auf einer Parzelle an der westlichen Flanke einer wohl bereits stark eingeebneten Geländeerhebung konnte in einer der Baugruben eine Kulturschicht gefasst werden, die Geröllsteine, darunter viele mit Spuren von Feuereinwirkung, sowie prähistorisches Keramikmaterial enthielt. Diese Schicht, direkt auf dem sterilen Moränengrund liegend, nahm eine Mächtigkeit von rund 40 cm ein und trat in einer Tiefe von 0,8 m unter dem aktuellen Bodenniveau zutage.

In der zweiten Baugrube, rund 20 m südlich, zeigte sich diese Schicht nicht mehr, doch wurde dieser Bereich von einem alten Südost/Nordwest verlaufenden Bachbett durchzogen.

In einer Tiefe von 2 bis 1,7 m zeichnete sich eine erste ausgeprägte Phase der Verfüllung des Bachs anhand von stark kiesigen und fließenden Sandablagerungen ab. Darüber folgte bis in eine Tiefe von 0,2 m eine Abfolge von sandig-kiesigen, leicht lehmigen Se-

dimentdepots, die von weniger dynamischen Verfüllungsprozessen zeugen. Eine von diesen Phasen könnte zeitgleich sein mit der prähistorischen Siedlung, die auf der Hügelkuppe vermutet wird. (hv)

39 Sévaz Champ de Lune PRO

1184, 556 051 / 187 783 / 536 m

Suivi de chantier

Date de la découverte: 10.04.2014

Indéterminé

Les travaux liés au drainage et à la pose de canalisations d'eau sur des parcelles dépourvues d'un quelconque relief ont permis de repérer dans la tranchée plusieurs indices d'une occupation des lieux à la Protohistoire.

Sans que l'on ait pu mettre en évidence une couche archéologique en place, on a observé dans les dépôts alluvionnaires, entre 0,6 m et 1 m de profondeur, plusieurs tessons de céramique protohistorique roulés et de petits galets fragmentés par le feu. Ces éléments, dont la provenance reste à préciser, attestent une occupation protohistorique à proximité. On signalera la présence, 300 m au nord-ouest, du site de l'âge du Bronze d'Estavayer-le-Lac/Croix de Pierre fouillé en 1997. (hv)

39 Sévaz La Condémine BR, HMA

1184, 556 800 / 187 300 / 485 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: janvier-mai 2014

Bibliographie: ASSPA 85, 2002, 292-293; CAF 4, 2002, 63; ASSPA 89, 2006, 238; CAF 8, 2006, 259-260; CAF 12, 2010, 172; CAF 16, 2014, 150.

Habitats – établissements

Sur une vaste parcelle située entre l'autoroute A1 et la route cantonale reliant Payerne à Estavayer-le-Lac et destinée à accueillir un grand centre logistique de distribution, la poursuite des surveillances, qui ont débuté en 2013 et qui avaient été précédées de plusieurs campagnes de sondages, a permis de compléter notre connaissance des différentes occupations humaines.

Ces investigations ont confirmé la présence d'un vaste habitat de l'âge du Bronze final qui s'étendait sur environ 2000 m². Il était encore essentiellement matérialisé par des fosses et des structures foyères dont le fond apparaissait en général quelques centimètres sous la couverture d'humus, preuve d'une forte érosion de la zone. Quelques tessons de céramique, très fragmentés et en mauvais état de conservation, ont également pu être associés à cet habitat protohistorique.

Le suivi de 2014 a aussi permis de confirmer la présence d'une occupation du Haut Moyen Age, vraisemblablement un habitat. Quelques fosses et surtout les restes d'une structure de forme rectangulaire (2,8 x 1,7 m) dont la base se situait vers 1,1 m de profondeur par rapport au niveau de sol actuel, ont pu lui être rattachés. Le fond de cette structure était charbonneux, et ses parois subverticales, conservées sur une quarantaine de centimètres de hauteur, se distinguaient par une rubéfaction nettement marquée. De par sa forme, ses dimensions et son remplissage, cette structure évoque les fonds de cabane caractéristiques du Haut Moyen Age. Plusieurs dizaines de mètres au sud a été découverte une fibule ansée symétrique en bronze, un type dont la date d'apparition se place vers le VII^e siècle après J.-C. (mm)

40 Torny-le-Grand Gazoduc PRO, MOD?, IND

1204, de 562 898 / 179 696 à 564 200 / 181 162 / env. 665 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 07.10.2013-09.04.2014
Site nouveau

Voie de communication et habitat – établissement

Le suivi des travaux liés à la pose d'un gazoduc entre les localités de Middel et de Tornylle-Grand a permis de documenter plusieurs structures dans l'excavation longeant la route cantonale actuelle.

- Au lieu-dit route de Châtonnaye (563 147 / 179 799 / 668 m), un foyer (structure 1), un premier empierrement localisé 10 m au sud-ouest (structure 3) et un second empierrement (structure 2), à 95 m du premier, ont été documentés.

La structure 1, visible dans le profil de la tranchée environ 0,65 m sous l'humus, s'apparente à un foyer à fond plat. Elle apparaissait sous la forme d'un « horizon » cendré très localisé, de 110 cm de largeur pour une épaisseur de 8 cm en amont à 1 cm en aval. Cette anomalie consistait en une concentration de gros points de charbon dans un sédiment légèrement rubéfié, à laquelle étaient associés deux éclats thermiques de galets de moins de 1 cm de longueur. En l'absence de mobilier, aucune datation ne peut être proposée pour cette structure.

Le premier empierrement (structure 3) recoupé par la tranchée était situé 0,4 m sous l'humus. Il était visible sur 5 m en continu et apparaissait par intermittence sur une quinzaine de mètres. Cette structure s'apparente au radier mal conservé d'une voie: elle était en effet composée de galets et de petits blocs entiers d'origine morainique (10 à 25 cm). Son épaisseur de 20 à 30 cm correspond à trois voire quatre assises de pierres. Le sédiment interstitiel, qui renfermait quelques petits points de charbon épars, n'a pas livré de matériel qui aurait permis de proposer une datation. Cet empierrement, vraisemblablement parallèle à la route actuelle est/ouest que longe la tranchée du gazoduc, pourrait avoir été recoupé longitudinalement par les travaux, le tracé de la route actuelle s'écartant suffisamment de ce premier tracé pour que ce dernier puisse être observé par endroits. Cet empierrement pourrait donc correspondre à la voie qui est représentée sur les cartes historiques (carte Stryienski, vers 1850, et carte Siegfried, vers

1900) et serait à l'origine de l'actuelle route cantonale.

Le deuxième empierrement (structure 2) recoupé par les travaux du gazoduc était visible dans les deux profils de l'excavation. Localisé 0,4 à 0,6 m sous l'humus, il était nettement délimité (110 cm de largeur pour 15 à 20 cm d'épaisseur) et semblait orienté nord/sud. Il devait donc être plus ou moins perpendiculaire à la route actuelle. Il était constitué de galets entiers d'origine morainique, calibrés (10-15 cm) et disposés sur deux, voire trois assises. Le sédiment interstitiel contenait des petits points de charbon ainsi que quelques rares nodules de terre cuite (<5 mm).

Bien que les deux empierrements découverts à la route de Châtonnaye présentent des similitudes, leur orientation différente semble indiquer qu'il s'agit de deux structures distinctes. La fonction de la structure 2 est plus incertaine, mais un lien avec la voie reste tout de même privilégié (accès à la route?).

- Au lieu-dit Village (563 946/180 038/665 m), le tracé du gazoduc – il se poursuit vers l'est et traverse le fond d'un vallon dans son axe longitudinal – a recoupé un gros empierrement, à 0,9 m de profondeur. Cette structure, dont la base n'a pas été atteinte, était composée d'au moins trois à quatre assises de gros galets entiers d'origine morainique et calibrés (20-40 cm). Sa largeur estimée à environ 3 m est difficile à préciser, compte tenu du fait que l'on ne connaît pas son orientation exacte. La situation particulière de cet empierrement incite à l'interpréter comme un passage à gué entre les deux versants du vallon.

- Au lieu-dit Champ des Œufs (564 198 / 181 091 / 668 m), l'observation de la tranchée du gazoduc – il vient du sud après avoir recoupé, au sommet d'une proéminence, une grande terrasse – a permis de repérer une couche archéologique sur le versant nord de la terrasse, à 1,3 m de profondeur. Ce limon gris-brun compact d'environ 20 cm d'épaisseur renfermait des petits points de charbon et de terre cuite associés à quelques galets fragmentés par le feu ainsi qu'à des petits fragments de céramique datant probablement, d'après leur aspect, de l'âge du Bronze. Au fond de la tranchée du gazoduc qui correspondait à la base de cette couche, le sédiment sous-jacent plus

clair trahissait la présence de plusieurs structures de type trou de poteau. Tous ces vestiges protohistoriques paraissent appartenir à un habitat partiellement érodé qui devait se situer au sommet de la terrasse. (hv)

41 Villaz-Saint-Pierre **Gazoduc** **PRO**

1204, de 563 907 / 174 856 à 564 458 / 175 968/680 m

Suivi de chantier

Date de l'intervention: 27.11-17.12.2014

Sites nouveaux

Indéterminé et habitat – établissement?

Le suivi des travaux liés à la pose d'un gazoduc s'est poursuivi sur le territoire de la commune de Villaz-Saint-Pierre.

- Au lieu-dit En Cudré (564 037 / 175 215 / 680 m), un empierrement très nettement délimité reposant au sommet de la moraine, à 1,6 m de profondeur, et scellé par d'épaisses colluvions homogènes de limon brun exempt de mobilier a été repéré. Cette structure horizontale, constituée d'une à deux assises de galets morainiques (5 à 30 cm de longueur), s'apparente à un radier de galets jointifs mesurant 3 m de largeur. Aucun mobilier n'était associé à cet aménagement.

Si cet empierrement rappelait de prime abord une voie, son orientation parallèle à la pente, relativement abrupte à cet endroit, son niveau d'implantation ainsi que l'absence de mobilier ne plaident pas pour cette interprétation, mais plutôt pour une structure protohistorique dont la fonction reste à déterminer.

- Au lieu-dit Thorin (564 311 / 175 751 / 680 m), environ 600 m au nord du précédent, un autre point de découverte a été mis au jour. A 1,4 m de profondeur, soit à la base de la tranchée du gazoduc qui n'atteignait pas à cet endroit le substrat morainique, a été observée sur une trentaine de mètres une couche de limon sableux brun-gris à petits points de charbon fréquents, qui contenait quelques minuscules fragments de céramique protohistorique. Ces derniers étaient associés à de petits galets fragmentés par le feu et à une dalle de schiste (30 x 20 x 5 cm) arrachée par la pelle mécanique et qui devait, d'après l'empreinte qu'elle a laissée dans le sol, être en position verticale



Fig. 24 Vuisternens-en-Ogoz/L'Areyna. Grande fosse vidangée avec foyer surcreusé dans sa partie orientale

(calage?). En outre, à environ 5 m, se trouvait un groupe de trois galets de calibre moyen en position subverticale et/ou de chant (éventuelle structure?).

La configuration des lieux (absence de terrasse et forte déclivité) n'invite pas à interpréter ces vestiges comme des structures anthropiques, mais plutôt comme du matériel protohistorique piégé dans une dépression, sorte de vallon fossile. Ils attestent malgré tout la proximité d'un site archéologique. (hv)

42 Vuisternens-en-Ogoz

L'Areyna

BR, R, HMA, MA

1205, 570 640 / 173 100 / 794 m

Suivi de chantier et fouille de sauvetage non programmée

Date de l'intervention: 8-23.9.2014

Bibliographie: F. Reichlen, *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* 1895, 94-97; A. Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg* XII, Fribourg 1902, 196-197; *CAF* 16, 2014, 152.

Habitat – établissement

En prévision de la construction de plusieurs bâtiments d'habitation à proximité d'un cimetière médiéval découvert en 1893, une campagne de sondages a été réalisée en hiver 2013; elle a permis de mettre en évidence une dizaine de structures en creux d'époque indéterminée et du mobilier de l'âge du Bronze ainsi

que des tuiles romaines. Suite au début des travaux d'aménagement de la parcelle et à la découverte, lors du suivi de ces travaux, de plusieurs fosses, deux secteurs de fouille ont été ouverts à l'emplacement des sondages positifs de 2013 (surface de la fouille: environ 370 m²). Quelque cinquante structures ont alors été mises au jour, parmi lesquelles sept grandes fosses quadrangulaires, environ vingt autres fosses de nature indéterminée et une vingtaine de trous de poteau. Les grandes fosses mesuraient entre 1,8 et 3,7 m de large pour une profondeur qui variait entre 0,15 et 1,6 m, et leur remplissage était très charbonneux, avec de nombreuses poches de rubéfaction. Le fond de l'une d'entre elles présentait un surcreusement circulaire rubéfié qui pourrait correspondre à l'emplacement d'un foyer (fig. 24). Le mobilier archéologique était rare, mais plusieurs fragments de céramique d'époque médiévale ainsi que des clous ont été retrouvés dans les remplissages. Dans plusieurs cas, des trous de poteau ont été observés en bordure de ces grandes fosses; ils pourraient trahir des aménagements en matériaux périssables de type paroi ou couvert. D'après les dimensions et les multiples traces de rubéfaction qu'elles présentaient, ces grandes fosses semblent être liées à des activités artisanales. Les nombreuses fosses de taille plus modeste ainsi que les trous de poteau retrouvés principalement dans la zone

nord du site pourraient constituer les vestiges de constructions plus importantes. L'étendue de la surface de fouille, limitée, ne permet cependant pas de dessiner un plan exhaustif de ces structures. Les analyses ¹⁴C ont permis d'individualiser trois phases d'occupation qui s'échelonnent entre le VI^e et le XIII^e siècle.

François Reichlen mentionnait, en 1895, un cimetière une cinquantaine de mètres à l'ouest de ces structures, et il supposait qu'une chapelle devait exister à proximité. Si les fouilles de 2014 n'ont mis en évidence ni nouvelle tombe ni bâtiment funéraire, elles attestent cependant une occupation médiévale en contrebas de l'ancien cimetière.

Ces quelques découvertes permettent d'élargir nos connaissances concernant le village de Vuisternens-en-Ogoz durant le Moyen Age. En outre, la présence de mobilier du Bronze moyen et de l'époque romaine, retrouvé en position secondaire sur toute la surface de la fouille (tessons de céramique, fragments de *tegulae* et *imbrices*, stylet en fer, monnaie), trahit l'existence d'habitats plus anciens dans cette zone. (fmc, jm)

ME	Mésolithique/Mesolithikum
NE	Néolithique/Neolithikum
PRO	Protohistoire/Vorgeschichte
BR	Age du Bronze/Bronzezeit
LT	Epoque de La Tène/Latènezeit
R	Epoque romaine/römische Epoche
HMA	Haut Moyen Age/Frühmittelalter
MA	Moyen Age/Mittelalter
MOD	Epoque moderne/Neuzeit
IND	Indéterminé/Unsicher